

**RAPPORT DE LA CINQUANTIÈME SESSION DU  
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**  
(17–19 novembre 2020, réunion virtuelle)

**RAPPORT**

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA CINQUANTIÈME SESSION DU CRGA**

1. La Présidente ouvre la cinquantième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA 50) le mardi 17 novembre 2020.
2. La réunion a lieu par voie virtuelle, sur la plateforme en ligne Zoom. Le Secrétariat et quelques représentants de membres sont présents au siège de la Communauté du Pacifique (CPS) à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et à l'antenne régionale de Suva (Fidji).
3. La Papouasie-Nouvelle-Guinée préside cette session, et la Polynésie française en assure la vice-présidence. Y sont représentés les membres de la CPS suivants : Australie, Îles Cook, États-Unis d'Amérique, Fidji, France, Guam, Kiribati, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna. Y assistent également les observateurs et les partenaires suivants : Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique (FFA), Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique (PASO), Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds d'infrastructure régional océanique, Forum océanique sur le handicap, Haut-Commissariat du Royaume-Uni aux Fidji, Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO), Programme de développement des Îles du Pacifique (PIDP), Programme régional océanique de l'environnement (PROE), Secrétariat de l'Organisation océanique des douanes (OCFO), Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP), Union européenne (UE), Université du Pacifique Sud et Université du Queensland.
4. Le Directeur général félicite la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour sa nomination à la présidence de la cinquantième session du CRGA de la Communauté du Pacifique, et la Polynésie française pour sa nomination à la vice-présidence.

5. Le Directeur général souhaite la bienvenue à Mme Barbara Age, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et l'invite à assumer virtuellement la présidence depuis Port-Moresby. Il salue la HautCommissaire de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à Suva et Représentante spéciale du pays auprès du Secrétariat général du FIP et des organisations membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), Son Excellence Lucy Bogari, qui fait office de Présidente suppléante depuis Suva.
6. La Présidente se dit consciente du privilège et de l'honneur qu'elle a de présider la cinquantième session du CRGA. Elle note que c'est la première fois que le CRGA, en raison de la pandémie actuelle de COVID-19, se réunit dans le cadre d'un événement hybride.
7. Le représentant des Fidji prononce la prière d'ouverture.

#### **Minute de silence**

8. La Présidente dédie une minute de silence aux 1,3 million de victimes de la pandémie de COVID-19 dans le monde.

#### **Remarques de la Présidente**

9. La Présidente revient sur les premières années de la session et sur le long chemin qu'ont parcouru la CPS et la région depuis la création du CRGA. Elle souligne que ces progrès sont en grande partie dus aux efforts individuels et collectifs que les membres ont déployés au sein du Pacifique bleu. Le CRGA assume la responsabilité de gouvernance de la CPS et, en dépit des défis que pose la pandémie de COVID-19, la Présidente souhaite une session fructueuse aux membres, observateurs et membres du personnel de l'Organisation.
10. La Présidente prend note de la nomination de la Polynésie française à la vice-présidence, et se félicite de pouvoir compter sur son aide pour mener à bien avec succès les délibérations du CRGA réuni en sa cinquantième session. Par ailleurs, elle prend acte de la décision de Pitcairn d'assumer ultérieurement la vice-présidence, compte tenu des difficultés liées à la liaison virtuelle.
11. La Présidente souhaite la bienvenue au Directeur général, M. Stuart Minchin, qui participe à sa première session du CRGA à la tête de la CPS, et le remercie pour les efforts déployés afin d'organiser cette importante réunion.
12. La Présidente reconnaît également le travail d'innovation et d'organisation nécessaire pour mettre sur pied cette session hybride, et remercie les personnes qui ont contribué à sa réussite. Elle appelle l'attention sur certaines innovations telles que la mise à disposition en ligne des documents, la visite virtuelle du siège de la CPS conçue à l'intention des membres, les vidéos de formation à la gouvernance ainsi que la galerie d'images/de vidéos des membres mise en place sur un site Internet dédié au CRGA. Elle remercie les membres pour leur contribution à la galerie d'images.

13. La Présidente prend note du contenu dense de l'ordre du jour, qui reflète notamment la nécessité de rendre compte des éléments suivants : défis liés à la pandémie de COVID-19, réorientation de la planification stratégique et du renforcement des capacités, travaux de l'Organisation en cours menés selon des moyens à distance, et programmes et budgets visant à offrir des assurances dans la perspective de l'année 2021.

#### **Remarques du Directeur général**

14. Le Directeur général souhaite la bienvenue aux membres, représentants, observateurs, partenaires du CORP et membres du personnel de la CPS. Il se dit conscient du privilège qu'il a d'exercer la fonction de Directeur général de la CPS, dans laquelle il réalise son ambition de toujours en apportant une contribution positive à la région Pacifique. Le Directeur général salue le soutien qu'il a reçu pendant la phase de transition de la part des directeurs généraux adjoints sortants, Mme Audrey Aumua et M. Cameron Diver, qu'il remercie pour leur dévouement, et de la Secrétaire de la Direction, Mme Efi Rex, qu'il remercie également pour les nombreuses années qu'elle a consacrées à la CPS.
15. Le Directeur général indique que plusieurs événements ont marqué l'évolution de la CPS et qu'en ce début de décennie, la région se trouve au beau milieu d'une pandémie et d'une crise économique mondiale dont les effets vont perdurer. Conjointement avec le Secrétariat général du FIP, les Nations Unies et d'autres partenaires, l'Organisation continuera à tout mettre en œuvre pour faire face à la crise et à la menace constante que constituent le changement climatique et océanique, la dette environnementale et les maladies non transmissibles (MNT).
16. Le Directeur général juge essentiel de nouer des partenariats afin d'aider les membres, particulièrement en temps de crise. Il souligne l'importance du régionalisme dans le cadre de la Stratégie pour le Pacifique bleu et s'engage à ce que la CPS contribue à ériger l'architecture nécessaire à sa bonne mise en œuvre en coopération avec les membres.

#### **Adoption de l'ordre du jour**

17. Le Comité adopte l'ordre du jour en l'état sur proposition de la représentante des États-Unis, avec l'appui de la représentante du Samoa.

#### **Désignation des membres du comité de rédaction**

18. Le Comité désigne les représentants de l'Australie, des Îles Cook, des Fidji, de la France, des États fédérés de Micronésie, de la Nouvelle-Zélande et des Îles Salomon pour constituer le comité de rédaction, qui est présidé par la Polynésie française.

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL****POINT 3a DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL****POINT 3b DE L'ORDRE DU JOUR – DÉCISIONS DE LA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION DU CRGA ET DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CRGA****POINT 3c DE L'ORDRE DU JOUR – DÉCISIONS HORS SESSION****Résumé**

19. Le Directeur général indique que cette année a pris un tour bien différent de ce qui s'annonçait en janvier 2020, à sa prise de fonctions. Il revient sur les premières mesures qu'il a prises :
- i. Il a organisé une retraite de la haute direction de la CPS, qui a été l'occasion d'enclencher une nouvelle dynamique de groupe et a permis à l'équipe de prendre un engagement en faveur des valeurs avec lesquelles elle entend servir l'Organisation. Entre autres résultats clés, on peut citer l'initiative « Une petite chose », qui vise à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle du personnel de la CPS.
  - ii. Il a mis au point, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 émergente, un dispositif d'intervention précoce face au risque, qui a permis à la CPS de répondre rapidement à la crise et à la haute direction d'accompagner le personnel au fil des confinements nationaux tout en appuyant les membres dans le cadre de leurs premières ripostes à la pandémie. Grâce à l'adoption rapide de ce dispositif, la CPS a pu faire face aux aggravations de manière planifiée et graduée, et l'Organisation a pu partager son approche et ses mesures avec les organisations du CORP afin de soutenir leurs efforts de planification. On peut citer à titre d'exemple la coopération entre la Division santé publique de la CPS et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) visant à aider les membres à lutter contre la menace pandémique, ainsi que les échanges précoces menés avec des fabricants de matériel de test en vue de mettre au point des cartouches destinées aux pays membres. La CPS a par ailleurs étroitement collaboré avec d'autres organisations du CORP, avec lesquelles elle a régulièrement organisé des réunions et a œuvré au Dispositif d'accès humanitaire dans le Pacifique dans le but de renforcer les capacités de dépistage dans la région.
  - iii. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions négatives pour le personnel de la CPS. Les déplacements professionnels ont été suspendus et le personnel a dû s'adapter pour travailler à distance. Plusieurs agents se sont retrouvés isolés et bloqués en raison des restrictions de déplacement. Une équipe spéciale a été mise sur pied au sein de la CPS pour résoudre ces situations.
  - iv. Des réunions ont été organisées avec les bailleurs de fonds en vue d'élaborer des réponses et d'ajuster les plans de financement et les calendriers de mise en œuvre. La CPS a dû revoir la manière dont elle produit les principaux effets de ses projets, organise les formations et tient les réunions, le Directeur général jugeant ce point essentiel pour assurer la continuité des programmes exécutés dans la région.

- v. La Division droits de la personne et développement social (DPDS) a mis en évidence la réalité de la violence croissante envers les femmes et les filles dans la région Pacifique, dont beaucoup font les frais des difficultés rencontrées pendant la crise. Le Directeur général explique que le personnel de la CPS porte du noir le jeudi afin d'attirer l'attention sur ce problème dans la région.
  - vi. Tout au long de cette crise, la CPS a réussi à préserver sa situation financière. Il est confirmé que le rapport émanant du Comité d'audit et des risques est positif, et l'Organisation affichera un budget à l'équilibre en 2020 et en 2021. Par ailleurs, le niveau satisfaisant des réserves financières permet à la CPS de mener son programme de travail avec sérénité, et ces réserves n'ont jusqu'à présent pas été utilisées.
  - vii. Conformément à la décision prise lors de la quarante-neuvième session du CRGA, un nouveau recueil des politiques relatives au personnel a été approuvé, et des contrats locaux à durée indéterminée ont été octroyés à plus de 50 agents locaux.
  - viii. Les résultats de la deuxième enquête sur l'engagement du personnel font apparaître une hausse de l'engagement global du personnel, qui s'établit à 80 %. Une évolution positive a été constatée dans plusieurs domaines, ce qui témoigne de la mobilisation du personnel et de son attachement à la cause de l'Organisation. Le rôle important du Comité des représentants du personnel (SRC), qui défend les intérêts du personnel et porte des questions à la connaissance du Secrétariat, est également reconnu.
  - ix. L'Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne et le Département développement social ont fusionné pour former la Division droits de la personne et développement social (DPDS), ce qui permettra à la CPS d'obtenir de meilleurs résultats dans les domaines des droits de la personne, de l'égalité de genre, du développement social et de la culture.
20. Le Directeur général annonce que le recrutement est en cours pour les deux postes de directeurs généraux adjoints. Le départ des deux directeurs généraux adjoints actuels a fourni l'occasion de restructurer leur rôle selon une logique fonctionnelle : l'une des deux personnes à ce poste sera responsable de l'ensemble des divisions de la CPS, tandis que l'autre supervisera les services généraux ainsi que l'intégration et la mobilisation des ressources.
21. Le Directeur général annonce qu'il est proposé de créer un Bureau régional pour la Polynésie. Il espère qu'une recommandation pourra être soumise pour décision à la cinquante et unième session du CRGA.

22. Il informe le CRGA sur l'état d'avancement de la mise en commun des services, qui vise à instaurer une culture de cohérence et coopération entre l'ensemble des professionnels de la communication et des finances à la CPS. Cette réorganisation doit permettre à l'Organisation de déterminer les priorités en fonction des besoins, et faciliter le renforcement de son engagement auprès des pays membres, en veillant à ce que les besoins des membres soient clairement définis et à ce que la CPS déploie son personnel et ses ressources à la faveur d'une approche intégrée qui s'applique de façon transversale aux différents pays et programmes. Il confirme que la CPS recherchera activement le soutien des bailleurs de fonds ainsi que des possibilités et des programmes-pays ciblés au profit de ses membres.
23. Il appelle l'attention sur l'intérêt exprimé par plusieurs parties quant à l'idée d'intégrer la famille CPS, et évoque à titre d'exemple les discussions informelles menées avec l'Allemagne au sujet d'un statut d'observateur permanent ainsi que de premières discussions menées avec le Royaume-Uni sur la possibilité pour le pays d'adhérer à nouveau à la CPS.
24. Pour ce qui est du Plan stratégique, les réalités de la pandémie de COVID-19 montrent qu'il est nécessaire de rechercher de nouvelles formes d'échanges. Le Plan stratégique a été établi sous la houlette du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique, et le report du délai a permis une participation accrue. Plus de 286 membres du personnel ont participé à cette activité de planification stratégique. Par ailleurs, l'élaboration de méthodologies et d'outils concrets a donné lieu à un exercice de mutualisation utile avec les partenaires du CORP.
25. Le Directeur général exprime l'espoir de se rendre dans les États et Territoires membres afin de recueillir des informations de première main sur les difficultés qu'ils rencontrent, lorsqu'il sera de nouveau possible de voyager. Il évoque un aspect positif inattendu de la pandémie : le recours aux outils virtuels a démultiplié les possibilités de participation, auparavant limitées par les déplacements et les frais connexes.
26. Les échanges virtuels permettent de poursuivre les efforts de programmation par pays déployés par la CPS aux Îles Marshall, à Kiribati, aux Îles Salomon et à Tuvalu, et des travaux sont en cours en vue d'élaborer un programme-pays avec les Fidji.
27. En 2020, la CPS a pris les rênes, pour le compte de la région, de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques. Elle pilote également les efforts mondiaux relatifs aux délimitations maritimes et le soutien juridique apporté aux membres face au changement climatique. Par ailleurs, la Conseillère principale auprès du Directeur général, Mme Coral Pasisi, est intervenue devant le Conseil de sécurité des Nations Unies au sujet de la sécurité climatique plus tôt dans l'année.
28. Voici les autres temps forts de l'Organisation en 2020 :
  - i. L'Organisation a prêté un soutien constant aux membres face à la COVID-19, et l'appui fourni par les bailleurs de fonds, notamment la Nouvelle-Zélande et l'Australie, est salué.

- ii. L'ouvrage de la CPS intitulé *Les usages culturels en Océanie*, qui constitue une ressource précieuse pour le personnel et les organismes qui travaillent dans la région, a été révisé à la faveur d'une deuxième édition.
- iii. Malgré les perturbations causées par la COVID-19, plus de 114 000 arbres ont été plantés sur une surface de 385 hectares au titre du programme de reboisement « de la montagne au récif » aux Fidji.
- iv. Le Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP) a mis au point une plateforme d'apprentissage en ligne Moodle, grâce à laquelle les élèves peuvent continuer à s'instruire à domicile pendant la pandémie de COVID-19.
- v. La mise à l'essai, conduite par la CPS, de l'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA) s'est conclue sans problèmes majeurs. Les essais ont été menés, en grande partie à distance, dans 38 établissements scolaires de 13 pays.
- vi. Lors du cyclone tropical Harold, la CPS a épaulé le Gouvernement fidjien en mettant au point un modèle des marées de tempête et des ondes et en réalisant des études d'impact et des évaluations des dégâts sur le terrain. Un membre du personnel de la CPS a été déployé pour mener des interventions d'urgence, et une aide a également été offerte à Vanuatu.
- vii. La CPS a également joué un rôle moteur dans la définition de données sur les limites maritimes et a collaboré avec l'Agence des pêches du Forum (FFA) afin d'intégrer les données correctes relatives à ces limites dans les systèmes de gestion des navires de la FFA et de renforcer l'application de la réglementation halieutique ainsi que la confiance, à l'échelle régionale, dans les limites applicables aux opérations de pêche.
- viii. En dépit des problèmes dus à la pandémie de COVID-19, la campagne de marquage des thonidés dans le Pacifique s'est poursuivie avec le concours de consultants qualifiés recrutés localement. La campagne a rencontré un vif succès avec le marquage de 6 400 poissons – un nombre record – au moyen de marques conventionnelles, enregistreuses et acoustiques.
- ix. La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins a travaillé avec des pêcheurs et un service des pêches de Nouvelle-Calédonie pour mettre à l'essai une vidéo de formation numérique intitulée « Relâchez-les ! » sur les méthodes permettant de lutter contre le barotraumatisme. La vidéo a été mise à disposition au titre d'outil didactique régional.
- x. Le projet PROTEGE a assuré l'accès à de l'eau potable à Wallis et Futuna, grâce à l'installation de fontaines à eau atmosphérique dans les écoles. Il a également permis de mettre en place un réseau d'agriculteurs dans le but de favoriser les bonnes pratiques et de promouvoir des pratiques agricoles résilientes face au changement climatique et durables sur le plan environnemental.

- xi. La CPS a apporté son soutien à la construction d'un laboratoire de test PCR à Vanuatu, qui fournit des capacités de dépistage pour la COVID-19, la dengue et la leptospirose, entre autres maladies. L'Organisation a également contribué à la création de six postes de professionnels de santé afin de venir en aide aux personnes en situation de handicap dans la région.
  - xii. En février 2020, la CPS a lancé un concours de recettes en faveur d'une alimentation saine face à la menace que constituent les MNT. L'initiative, à laquelle ont participé 41 personnes issues de 10 pays, a fourni un bel exemple de la manière dont on peut mettre à profit les savoirs locaux pour faire évoluer la situation dans le Pacifique.
  - xiii. La CPS a lancé la feuille de route rebbilib en vue de renforcer ses capacités de suivi-évaluation et d'amélioration continue dans le Pacifique. Cet outil permet de veiller à ce que la culture et le contexte océaniques restent au cœur des activités que mène l'Organisation dans la région.
  - xiv. La 84e session extraordinaire du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies s'est tenue au Samoa en 2020. Cette session est à marquer d'une pierre blanche, car ce comité sur les droits de la personne ne s'était jusqu'alors jamais réuni ailleurs qu'à Genève ou à New York.
  - xv. La communication et la visibilité dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ont exigé de réévaluer les priorités, et de diffuser les connaissances et les informations dans la région. Cela s'est traduit par une augmentation de 467 % de l'audience de la CPS sur les réseaux sociaux – une hausse record parmi les organisations du CORP dans la région.
  - xvi. Une nouvelle méthode d'enquête auprès des ménages a été mise en œuvre par la Division statistique pour le développement, les résultats étant recueillis sur tablettes dans le cadre des recensements. Un essai concluant a été mené aux Îles Marshall, et la méthodologie est actuellement utilisée par Kiribati et Vanuatu.
29. Pour conclure, la CPS a été confrontée à des défis sans précédent en 2020, mais a innové pour continuer de servir les membres et s'est adaptée pour exécuter ses projets et fournir ses services. À cet égard, elle a bénéficié du soutien des bailleurs de fonds, qui ont fait preuve de souplesse et de dévouement. Le Directeur général remercie le personnel et la haute direction de la CPS, qui n'ont pas ménagé leurs efforts en faveur de l'avenir commun des Océaniques.

### **Débat en plénière**

30. La Présidente remercie le Directeur général pour son exposé et reconnaît que l'année a été éprouvante pour lui, compte tenu des difficultés liées à la pandémie de COVID-19. Elle note que son rapport a inspiré confiance aux membres, particulièrement en ce qui concerne les actions et les mesures introduites pour répondre aux besoins des membres, les efforts en faveur du bien-être du personnel ainsi que la planification financière prudente et les dispositions prises. Elle salue également le travail accompli par la CPS à l'échelle internationale.



31. Le représentant des Fidji félicite la Présidente pour sa nomination, ainsi que le Directeur général d'avoir survécu à sa première année à la tête de la CPS et pour sa participation à sa première session du CRGA. Il remercie ce dernier pour l'organisation réussie de l'événement et pour sa déclaration liminaire. Le représentant des Fidji :
- i. demande à ce que les pays membres soient consultés dans le cadre de la communication de la CPS avec la région, de sorte que toutes les régions continuent de se sentir soutenues. Il reconnaît que les investissements de l'Organisation commencent à produire des résultats prometteurs, mais juge important que les sensibilités régionales soient prises en compte afin d'assurer la solidarité future des membres ;
  - ii. remercie le Directeur général pour le Rapport de résultats 2019 et réitère son souhait de voir la CPS rester la première organisation technique de la région en veillant à ce que les priorités de ses membres soient pleinement prises en compte lors des exercices de planification stratégique. Il rappelle au Directeur général que le travail accompli par la CPS est essentiel pour la région et que les questions techniques sont aussi importantes que les questions politiques ;
  - iii. remercie la CPS pour les services fournis aux Fidji et s'excuse du retard pris dans l'élaboration du programme-pays, mais juge nécessaire d'approfondir la définition et la formulation des priorités stratégiques dans les domaines où la CPS pourrait répondre aux besoins de développement des Fidji dans les années à venir. Conscient que la mentalité de « cloisonnement » est toujours présente, le représentant souhaite également voir davantage de méthodes opérationnelles intégrées. Il remercie la CPS pour le travail acharné et les efforts constants qu'elle fournit dans le but d'adopter une approche intégrée des services ;
  - iv. souligne que la CPS doit continuer à innover et à adopter une approche intégrée de la prestation de services. Il s'interroge sur le manque d'informations relatives au budget, en particulier concernant le coût de la prestation de services ;
  - v. indique que les Fidji souhaitent que les membres restent maîtres des conclusions du CRGA et que ces dernières soient négociées dans un cadre où les membres seraient placés sur un pied d'égalité, quelle que soit leur taille. Il demande que les décisions reposent sur des résolutions, et que tous les points soulevés par un pays membre soient étudiés. Les principales problématiques devraient également être alignées sur les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 13 (climat) et l'ODD 14 (océans). Il insiste sur le fait que les membres doivent adhérer pleinement à la voie retenue.

32. La représentante du Samoa félicite les pays assumant la présidence et la vice-présidence, et indique que le Samoa se tient prêt à appuyer la conduite de la cinquantième session du CRGA. Elle remercie la CPS et toutes les organisations du CORP pour leur aide et leur soutien précieux pendant l'épidémie de rougeole qui a touché le pays en 2019, ainsi que dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Elle sait gré à l'Organisation d'avoir fait preuve de prudence sur le plan financier pendant cette période, et prend note de son intention d'évoluer vers un modèle de planification intégrée afin de combler les lacunes dans l'exécution des programmes. Elle souligne que cela répond à un appel lancé de longue date à l'Organisation et que le Samoa attend avec intérêt les actions dans ce domaine. Elle prend note des changements structurels, et se réjouit à l'idée de travailler avec la nouvelle Division DPDS et de poursuivre les discussions relatives au Bureau régional pour la Polynésie. La représentante loue le travail accompli par la CPS aux fins du Plan stratégique et de sa mise en œuvre, que le Samoa a observé. Elle constate que la coordination entre le Secrétariat et le Samoa s'est améliorée, et que la collaboration s'est renforcée dans divers secteurs conformément aux priorités de développement. Elle fait l'éloge de ce travail essentiel et remercie le Directeur général pour son rapport exhaustif. Elle se réjouit de poursuivre les échanges et le travail avec le Secrétariat.
33. Le représentant des Îles Salomon félicite la Présidente d'assurer la conduite du CRGA. Il remercie le Directeur général pour son rapport et ses éclairages, et l'assure du soutien des Îles Salomon pendant son mandat. Le représentant remercie la CPS pour sa contribution aux kits de test GeneXpert dans le cadre de la réponse à la COVID-19 dans le Pacifique et pour son appui au Dispositif d'accès humanitaire dans le Pacifique, qui opère en complément des efforts nationaux et de l'aide bilatérale fournie par l'OMS, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ainsi que par d'autres partenaires. Le représentant :
- i. juge nécessaire d'obtenir davantage d'informations financières, en particulier au sujet des économies réalisées et de leur éventuelle réaffectation à d'autres domaines. Il constate que le budget à l'équilibre présenté tranche avec le faible taux de mise en œuvre des projets, et souhaite obtenir des éclaircissements à ce sujet ;
  - ii. pour ce qui est de la Division DPDS, se demande si le volet développement devrait être préservé et séparé des questions sociales et relatives aux droits de la personne. Il estime que des domaines cruciaux tels que la santé pourraient être négligés, ou que des dispositifs interdivisions pourraient être compromis ;
  - iii. félicite le Directeur général pour la réforme des deux postes de directeurs généraux adjoints et souligne que l'articulation autour des services scientifiques et généraux est nécessaire pour garantir l'engagement de tous les membres. Il constate l'aggravation des problèmes liés au changement climatique dans la région et est d'avis que les questions relatives aux océans devraient être chapeautées par une structure régionale, une coordination renforcée étant indispensable entre les membres.

34. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée remercie la Présidente et lui adresse ses félicitations. Il souhaite la bienvenue au Directeur général, le remercie pour son rapport instructif et salue la clairvoyance dont a fait preuve la CPS dans le cadre de son action pendant la pandémie de COVID-19. La Papouasie-Nouvelle-Guinée exprime sa reconnaissance pour le programme-pays mené conjointement avec la CPS, et pour l'excellent travail accompli par le Bureau régional pour la Micronésie. Le représentant remercie la CPS d'avoir mis à disposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée des outils virtuels en ligne et de lui avoir permis de participer à des formations virtuelles en ligne. La Papouasie-Nouvelle-Guinée se réjouit d'accueillir le Directeur général et son équipe dans les années à venir.
35. La représentante de l'Australie remercie et félicite la Présidente. Elle remercie également le Directeur général pour son rapport et se joint aux éloges adressés par les membres aux directeurs généraux adjoints, Mme Audrey Aumua et M. Cameron Diver, qui se sont révélés des partenaires précieux pendant une longue période. Elle salue la réorientation opérée par la CPS face à la pandémie de COVID-19. Elle remercie le Directeur général et son équipe pour leur communication avec les membres dans ces circonstances difficiles, et souligne qu'il a démontré ses qualités et fait preuve de souplesse au cours de cette année. Elle prend également note des changements structurels proposés et se réjouit à l'idée de travailler sur le Plan stratégique et de faire progresser l'inclusion de la dimension de genre dans la programmation. Elle saisit cette occasion pour annoncer que, la veille de l'ouverture de la cinquantième session du CRGA, la ministre australienne des Affaires étrangères, Son Excellence Marise Payne, a signé le renouvellement du partenariat avec la CPS jusqu'en 2023, un accord qui associe l'ensemble des pouvoirs publics et tient compte des nouvelles priorités face à la pandémie de COVID-19. Cet accord axé sur les fonds ordinaires et chiffré à 45 millions de dollars australiens, qui prévoit un mécanisme de financement flexible, témoigne de la grande confiance placée dans l'action de la CPS et de sa détermination à contribuer au relèvement de la région.
36. La représentante de la Nouvelle-Zélande remercie la Présidente et lui adresse ses félicitations. Elle souhaite la bienvenue aux autres représentants et remercie le Directeur général pour son rapport. Elle indique que 2020 a été une année difficile et que les difficultés vont perdurer alors que la région fait face aux effets de la pandémie de COVID-19. La CPS reste une source essentielle de renforcement des capacités des États et Territoires insulaires océaniques. La représentante souligne qu'il demeure crucial de répondre aux priorités des membres et se réjouit de voir ce point figurer en bonne place dans le rapport du Directeur général. Elle observe que la CPS poursuit sa réorientation (en particulier dans le domaine de la santé) et continue de s'engager en faveur de l'innovation. La Nouvelle-Zélande s'est efforcée de tenir le cap quant à une gouvernance et un soutien financiers stables et flexibles. La représentante salue le généreux partenariat financier annoncé par l'Australie et entend coopérer étroitement avec le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) et la CPS afin de pérenniser des financements flexibles. Elle accepte le rapport du Directeur général et remercie le personnel de la CPS pour son engagement en 2020.

37. La représentante des États fédérés de Micronésie remercie la Présidente pour sa bonne coordination et conduite des débats. Elle indique que les États fédérés de Micronésie sont prêts à apporter leur aide afin de faire de cette session une réussite. Les États fédérés de Micronésie tiennent à saluer l'arrivée et l'action du nouveau Directeur général, en dépit des circonstances difficiles. La représentante remercie le Directeur général pour son rapport exhaustif. Elle demande des précisions sur la proposition de créer un Bureau régional pour la Polynésie et souhaite savoir si le Bureau régional pour la Micronésie, que les États fédérés de Micronésie hébergent, en serait affecté.
38. Le représentant de Tuvalu félicite la Présidente et remercie le Directeur général pour son rapport exhaustif et instructif. Il reconnaît que l'année a été difficile et salue le rôle actif que la CPS a joué à l'appui de la région pendant la pandémie de COVID-19. Il prend note de la situation financière satisfaisante de l'Organisation et de la fructueuse coopération régionale, et indique que Tuvalu se réjouit de continuer à collaborer étroitement avec la CPS dans la région.
39. Le représentant de Kiribati commence par formuler trois observations : il applaudit l'Australie et la remercie d'avoir renouvelé son partenariat avec la CPS. Il salue le Directeur général et l'assure du soutien de Kiribati. Il remercie les directeurs généraux adjoints sortants et leur souhaite bonne continuation. Il loue le travail accompli par le Secrétariat aux fins de la sécurité alimentaire pendant la pandémie de COVID-19. Le représentant remercie le Directeur général pour son rapport, indiquant que Kiribati a bénéficié de trois vols humanitaires dans le cadre du Dispositif d'accès humanitaire dans le Pacifique, ce qui a renforcé sa préparation et sa riposte à la COVID-19. Il précise que la CPS a été citée à ce titre dans les actualités nationales du pays. Il accueille favorablement les nouveaux postes de directeurs généraux adjoints et juge prometteuse l'évolution de la CPS dans ce domaine. Il salue les efforts déployés en vue de faire avancer la programmation par pays au sein de la CPS, et remercie en particulier Mme Mia Ramon et la Directrice générale adjointe (Suva), Mme Audrey Aumua. Ce travail se poursuivra dans le cadre du plan stratégique national de Kiribati, et le représentant se réjouit de collaborer avec le Secrétariat afin de mener à bien ce plan. En conclusion, il prend acte du rapport du Directeur général et en fait l'éloge.
40. La représentante de Niue remercie la Présidente d'assurer la conduite de la session, et le Directeur général pour son rapport. Elle remercie également la CPS et la Division santé publique pour leur soutien pendant la pandémie de COVID-19. Elle salue et loue le travail accompli auprès des autres pays et organismes, et notamment leur disposition, dans des délais très courts, à apporter leur aide sur des questions en lien avec la santé. Elle prend note des innovations qui sous-tendent cette réunion virtuelle, telles que la galerie des membres et le site Internet consacré au CRGA 50. Elle souscrit à l'intervention du représentant des Îles Salomon pour ce qui est des domaines où il serait possible de réaffecter les excédents budgétaires, notant la réduction des frais de déplacement et de personnel. Elle avance que ces économies pourraient permettre d'aider les membres qui rencontrent des difficultés financières, par exemple sous la forme d'une révision des contributions statutaires. Elle remercie le Directeur général pour son rapport et signifie l'approbation de Niue.

41. Le représentant de Vanuatu remercie la Présidente, ainsi que le Directeur général pour son rapport. Vanuatu remercie la CPS pour l'aide qu'elle a fournie pendant la pandémie de COVID-19. Le représentant attire l'attention sur la section 10 du rapport du Directeur général et sur le soutien apporté par l'Organisation en matière de renforcement des capacités. Il se félicite de l'aide prêtée par la CPS à Vanuatu aux fins du recensement national et des enquêtes auprès des ménages. Si la CPS est en bonne posture sur le plan de l'intégration régionale, elle dispose d'une marge de progression quant à l'assistance apportée aux pays membres dans l'exécution de leurs plans de développement nationaux. Vanuatu accueille avec satisfaction et salue le rapport du Directeur général.
42. Le représentant de la France salue la mobilisation de la CPS dans l'ensemble de la région pendant la pandémie de COVID-19, ainsi que son travail de renforcement des capacités. Il se félicite de l'équilibre du budget 2020, qui s'appuie sur une viabilité financière rétablie ces dernières années. Il salue la nouvelle structure retenue à des fins d'intégration et prend note des nouvelles approches de communication adoptées par la CPS.
43. La représentante des Îles Cook remercie la Présidente et la félicite d'assurer la conduite de la session. Elle salue les personnes qui ont organisé cette rencontre virtuelle et les remercie pour leurs efforts. Elle remercie le Directeur général pour son rapport exhaustif et pour sa conduite de l'Organisation au cours de cette année éprouvante, et exprime sa reconnaissance pour l'assistance et l'aide fournies par la CPS – en particulier la Division santé publique – aux Îles Cook. La représentante salue l'approche proactive adoptée par la haute direction afin que la CPS puisse aider plus efficacement les pays membres, en s'appuyant par exemple sur l'engagement du personnel et sur la viabilité financière. Les Îles Cook continuent d'apporter leur concours, y compris dans le cadre du Sous-comité pour le Plan stratégique. Les Îles Cook reconnaissent l'utilité des plateformes intégrées de prestation de services – à l'échelle régionale, nationale et mondiale – et notent que d'importantes activités sont nécessaires au niveau national pour revoir la hiérarchisation des niveaux généraux de coordination. Compte tenu des considérables défis actuels, elle souhaite que les correspondants nationaux continuent de jouer un rôle important sur le plan de la coordination et de l'aide. Elle convient que la pandémie de COVID-19 est également source de possibilités, et encourage le Secrétariat à faire preuve d'ouverture à l'égard des initiatives pilotées et formulées par les pays. Elle indique que les services de la CPS sont prisés et que le Secrétariat doit continuer de s'engager auprès des pays membres afin de mobiliser proactivement des ressources. Les Îles Cook s'engagent à collaborer étroitement avec le Secrétariat et les pays membres dans les mois à venir.
44. Le représentant de Wallis et Futuna remercie la Présidente et se dit ravi de participer à la cinquantième session du CRGA à Nouméa. Il remercie le Directeur général et le Secrétariat, ainsi que les autorités de la Nouvelle-Calédonie et de la France. Il remercie également le Directeur général pour l'intervention de la CPS à Wallis et Futuna au cours de cette année difficile. Il remercie la CPS d'avoir contribué au projet d'eau potable à Wallis et Futuna, et indique collaborer également avec l'UE dans le cadre du projet PROTEGE. Il remercie l'UE pour cette participation conjointe avec la CPS. Il tient à évoquer la création d'un Bureau régional pour la Polynésie, qui permettrait d'établir un nouvel équilibre. Wallis et Futuna souhaite que ce processus porte ces fruits avec toute l'aide du Secrétariat. Le représentant souhaite à la Présidente une cinquantième session du CRGA fructueuse.

45. Le représentant de la Nouvelle-Calédonie remercie la Présidente, le Directeur général et les directeurs généraux adjoints. Il fait part de son plaisir d'être de retour au CRGA après une dizaine d'années d'absence. Il salue l'engagement des équipes de la CPS, en particulier sur la réponse à la pandémie de COVID-19, et assure à la CPS le soutien total du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Il indique que la Nouvelle-Calédonie est une zone exempte de COVID-19 et se réjouit de l'absence de restrictions. Il salue les avancées réalisées par la CPS avec la signature d'une cinquantaine de contrats de travail permanents pour le personnel local à Nouméa et à Suva, et exprime sa gratitude au nom des autorités locales. Il remercie également la CPS de la générosité dont elle fait preuve en accueillant la dixième Conférence sur la conservation de la nature et les aires protégées la semaine suivante.
46. La Présidente remercie la Nouvelle-Calédonie et saisit cette occasion pour remercier le représentant pour ses aimables paroles ainsi que pour les égards constants témoignés par la Nouvelle-Calédonie à la CPS et à son personnel à Nouméa. Elle remercie le Directeur général pour l'appui apporté à la session et l'invite à répondre aux membres.
47. Le Directeur général remercie les membres pour leur accueil chaleureux et leurs observations positives. Il commente plusieurs points :
- i. Les Fidji, le Samoa, les Îles Cook et Kiribati se sont interrogés sur la budgétisation de la planification intégrée. Il confirme que le budget 2021 en tient compte.
  - ii. Il répond à la question des Îles Salomon sur les économies liées aux déplacements professionnels en confirmant que, dans de nombreux cas, elles ont été redirigées vers d'autres activités à la suite d'échanges avec les bailleurs de fonds, ou ont été reportées et allouées aux déplacements en 2021. Il précise qu'il n'est pas forcément moins onéreux de recourir à des modalités de travail virtuelles, et que les préparatifs et les dépenses engagées aux fins de cette session du CRGA ont été plus importants que les années précédentes. Ce format virtuel permet toutefois aux membres de réaliser des économies considérables, par exemple sur le plan des déplacements et des indemnités journalières.
  - iii. En réponse à Vanuatu, il indique que le regroupement des activités au sein de la Division DPDS est utile à la CPS et que le travail accompli au sein de cette division se poursuivra dans un esprit fidèle aux attentes des membres.
  - iv. Il prend également note de l'invitation des membres à intensifier les échanges, et encourage les membres à consulter le Rapport de résultats 2019 et l'explorateur de résultats disponible sur la Plateforme de données océaniques (PDO) afin de prendre connaissance de leurs résultats par pays.
  - v. Il remercie l'Australie et la Nouvelle-Zélande de continuer d'apporter leur soutien sur le plan financier.
  - vi. En réponse aux États fédérés de Micronésie, le Directeur général s'excuse pour tout malentendu, et confirme que le projet est de créer un nouveau bureau régional en Polynésie visant à intensifier le soutien apporté dans cette région et à compléter les bureaux régionaux pour la Micronésie et la Mélanésie.

- vii. Il prend acte de l'appel lancé par les membres, qui invitent le Secrétariat à faire preuve d'ouverture à l'égard de nouvelles propositions, et indique être prêt à discuter de nouveaux moyens d'appuyer les membres.
48. La Présidente invite le CRGA à accepter le rapport du Directeur général et à prendre acte des décisions du CRGA réuni en sa quarante-neuvième session telles qu'énoncées dans le document 3b. Les Îles Salomon proposent que le rapport soit accepté.

#### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2021+ ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**

49. Le Président du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique, M. Jimmy Naouna, passe en revue le processus de planification stratégique en 2020 et la feuille de route révisée dans le contexte de la pandémie de COVID-19, qui a été approuvée hors session par le CRGA et s'appliquera jusqu'à la cinquante et unième session du CRGA dans le cadre d'un plan de transition sur 12 mois. La feuille de route a accentué la nécessité de maintenir un engagement de haut niveau des membres et d'assurer une certaine flexibilité aux fins d'activités en présentiel. Le Président saisit cette occasion pour rappeler qu'il est important que les membres s'approprient le processus de planification stratégique. Il formule les remarques suivantes :
- i. La CPS a collaboré avec le Centre pour l'avenir des politiques de l'Université du Queensland, ce qui a renforcé les capacités de l'Organisation et permis à la CPS de faire progresser sa planification de la réflexion prospective et l'élaboration de ses scénarios.
  - ii. Pour ce qui est du Plan stratégique, le Sous-comité recommande au CRGA d'adopter le processus de planification afin de s'adapter à la pandémie de COVID-19 et au relèvement post-COVID-19. Le Secrétariat s'est appuyé sur les principes suivants pour élaborer le prochain plan stratégique : un processus mené sous la houlette du CRGA, des consultations inclusives et un leadership éclairé de haut niveau.
  - iii. Le projet de mandat révisé a été transmis aux membres pour observations. Le Président rappelle que le but n'est pas de recréer un « mini-CRGA », mais d'apporter une valeur ajoutée et d'examiner des questions particulières qui contribuent au renforcement des capacités. Le Sous-comité invite les membres à s'approprier le processus de planification.



- iv. Les modifications du mandat proposées consistaient à rebaptiser le Sous-comité « Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique », à en élargir les fonctions pour lui permettre de formuler des recommandations à l'intention du CRGA, à créer une petite conférence du Sous-comité, et à supprimer toute référence à des dates ou à des échéances spécifiques. Le Sous-comité sera ainsi en mesure de répondre efficacement à de futures crises. Le projet de révision du mandat prévoyait également de modifier les conditions relatives à la composition du Sous-comité.
50. La Présidente remercie M. Naouna et les membres du Sous-comité du CRGA pour leur travail. Elle confie la présidence à Son Excellence Lucy Bogari pour le reste du point de l'ordre du jour.
  51. La Présidente invite Mme Emily Sharp, Directrice de l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPAC) de la CPS, à présenter le plan de transition pour le compte du Secrétariat.
  52. Mme Sharp présente le plan de transition qui s'inscrit dans un contexte de restrictions régionales. Elle formule les remarques suivantes :
    - i. Le processus de planification a suivi les principes clés de l'appropriation, de l'engagement et d'un leadership éclairé. La question clé est la suivante : de quoi avons-nous besoin pour lancer notre Plan stratégique 2021+ qui sera présenté à la Conférence en 2021 ?
    - ii. Éclairé par les cultures et les systèmes de savoirs océaniques, le plan de transition a pour objet d'assurer la transition de la CPS entre les interventions immédiates de relèvement face à la pandémie de COVID-19 et les efforts à engager en vue de garantir une transformation dans la durée en matière de développement, à l'échelle du continent du Pacifique bleu. Il permettra d'orienter les futures actions de la CPS auprès des membres et des partenaires, et de concentrer les capacités scientifiques et techniques de l'Organisation, ainsi que les biens publics de la région, sur les priorités régionales et nationales. Il contribuera également à éclairer la réorientation organisationnelle de la CPS en améliorant les systèmes et processus à l'appui du personnel et des membres, et à enclencher une nouvelle dynamique.
    - iii. La réorientation stratégique consiste à tirer les enseignements de la crise pour améliorer les services fournis aux membres. Cette approche suppose d'étudier les capacités de rassemblement sur des plateformes numériques telles que la PDO et l'explorateur de résultats. La CPS collaborera avec les pays et les partenaires en vue de faciliter un renforcement additionnel des capacités axé sur l'élaboration de produits du savoir, ainsi que sur la réalisation d'évaluations et de rapports à distance.
    - iv. La CPS a revu sa théorie du changement en se basant sur les recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique. La COVID-19 a montré que, si l'on veut produire des effets positifs au sein de la région, il est essentiel de renforcer l'intégration et de tenir compte des liens existant entre moyens d'existence et environnement dans le Pacifique.



- v. Les axes thématiques ont été redéfinis, et le plan de transition établit un nouvel objectif (quatrième objectif) centré sur des programmes intégrés exécutés au moyen de services rationalisés dans le cadre d'« une seule CPS ».
- vi. Les plans d'activité et ceux élaborés dans le cadre des programmes orienteront la mise en œuvre. Des crédits sont prévus à cet effet dans le budget 2021 de la CPS, et les résultats obtenus seront présentés comme indiqué dans le projet de cadre de résultats stratégiques.
- vii. L'année 2020 a démontré que la CPS a besoin d'outils contextuels et pratiques pour aiguiller l'engagement des membres en 2021. La CPS travaille à l'élaboration des outils Pacific Pathfinder en collaboration avec les pays membres, et le Secrétariat espère que cet instrument assurera un engagement pertinent dans l'ensemble de la région.

### Débat en plénière

- 53. Le représentant de Vanuatu se félicite de l'élaboration et du lancement de la PDO, et souligne que cette ressource faisait défaut dans la région Pacifique. Il s'enquiert de la Conférence des directeurs des services planification et demande si elle peut dorénavant être envisagée comme une démarche de planification stratégique. Il s'interroge également sur la manière dont le Plan stratégique de la CPS pourrait s'aligner davantage sur les plans nationaux de développement afin que les membres profitent simultanément des deux plans. Il insiste sur le fait que la CPS doit aider les États et Territoires membres à créer leurs plateformes de données afin d'appuyer divers secteurs et services de planification face aux défis de demain.
- 54. La Présidente invite le Secrétariat à répondre aux observations de Vanuatu.
- 55. Mme Sharp fait valoir que la PDO est un excellent exemple de protocoles d'accord conclus entre des pays membres et des organisations du CORP dans le but de rendre des données accessibles aux décideurs. Elle appelle les membres, pour le compte du Secrétariat, à apporter leur concours afin que la PDO continue d'être utile à tous les pays membres. Elle indique que la Conférence des directeurs des services planification de 2020 a été reportée, mais qu'elle devrait se tenir en 2021 sous la forme d'une réunion régionale de premier plan qui contribuera à renforcer les capacités et à assurer des moyens permettant de fonder la prise de décision sur des données. Elle se réjouit que ce projet trouve un écho auprès des pays membres dans le contexte du cadre du Plan stratégique.

56. Le représentant de Kiribati félicite le Sous-comité pour son travail et pour la révision du mandat. Il indique que Kiribati souhaite intervenir au sein du Sous-comité. Il juge que le cadre de suivi sera essentiel à la réussite, et l'accueille avec satisfaction. Il estime que l'intégration sera indispensable pour élaborer les plans stratégiques océaniques et se réjouit d'apprendre qu'elle est pratiquée à l'échelle interne et régionale. La pandémie de COVID-19 a changé les mentalités pour ce qui est du soutien technique apporté aux réunions, malgré le coût élevé des connexions Internet et les faibles débits, et suggère que la CPS recrute des consultants locaux pour mettre en œuvre ses programmes. Il remercie le correspondant national de Kiribati et salue le travail accompli par M. Amberoti Nikora en faveur des droits de la personne.
57. Le représentant des Fidji remercie M. Naouna et Mme Sharp, qui représente le Secrétariat, pour leurs exposés de qualité. Il juge essentiel d'élaborer un solide plan stratégique, et estime qu'il sera indispensable de mettre au point un plan qui répond aux priorités nationales et à celles des membres. Il prend note de l'avancée du Plan, ainsi que du haut niveau d'engagement et d'appropriation. Il félicite le Sous-comité pour le processus de planification ainsi que pour le plan de transition, qui sera utile pour lutter contre les problèmes considérables causés par la pandémie de COVID-19. Il sera également essentiel d'intégrer les enseignements de la réponse au cyclone tropical Harold dans la planification de futures interventions afin de mettre en place un mécanisme d'engagement solide. Il souscrit au point crucial soulevé par Vanuatu, à savoir que les instruments de planification nationaux des membres sont importants, et que la CPS et les membres devraient disposer de plans intégrés. Il se réjouit à l'idée de contribuer à ce sujet lors de la douzième Conférence. Le représentant appuie la reconduction du Sous-comité dans ses fonctions pendant la période de transition et les conditions applicables à sa composition. Il se prononce en faveur de la révision du mandat et de l'élargissement du Sous-comité. Il exprime sa reconnaissance pour le travail accompli par le Secrétariat aux fins de l'élaboration du Plan, auquel il apporte son appui officiel.
58. La représentante de la Nouvelle-Zélande félicite le Secrétariat d'avoir présenté un plan stratégique avisé. Elle est d'avis que le plan de transition fournit un socle solide et met à profit les enseignements tirés de l'année 2020. La Nouvelle-Zélande souscrit aux recommandations formulées.
59. Le représentant des Îles Salomon remercie le Sous-comité et prend note de sa composition actuelle – cinq pays métropolitains et huit membres insulaires. Il fait également valoir que, si l'appropriation par les membres est importante, le budget de la CPS est alimenté à 80 % par les bailleurs de fonds et à 20 % par les membres de la CPS. Le renforcement des systèmes de santé, les mesures de réponse et de relance économiques, ainsi que la gestion des effets du changement climatique devraient également figurer parmi les priorités. Le cyclone tropical Harold a coûté la vie à 27 personnes, et la réalisation des objectifs de développement durable a été perturbée. Il met en regard les objectifs du Sous-comité et l'action effective menée par les pays – et fait observer que la mise en œuvre doit être cohérente, avec des objectifs traduits en activités. Les Îles Salomon approuvent le mandat révisé et se prononcent en faveur d'un élargissement du Sous-comité.

60. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée remercie la Présidente et prend acte du rapport présenté par le Sous-comité, notamment sur le plan de transition et sur le mandat. Il félicite la CPS pour le Rapport de résultats 2019. Il souscrit au point soulevé par Vanuatu quant à la nécessité de collaborer plus étroitement avec les services de planification nationaux afin d'harmoniser les objectifs de planification des plans de développement nationaux et de la CPS. La Papouasie-Nouvelle-Guinée sollicite l'appui de la CPS pour que la valeur monétaire du travail accompli dans les différents programmes soit indiquée, afin qu'il soit possible d'en prendre toute la mesure.
61. La représentante de l'Australie remercie M. Naouna et Mme Sharp, qui s'exprime pour le compte du Secrétariat, pour leurs exposés. La représentante de l'Australie remercie M. Naouna et Mme Sharp, qui s'exprime pour le compte du Secrétariat, pour leurs exposés. Elle se réjouit de voir la CPS continuer de transformer l'efficacité institutionnelle et accueille avec satisfaction les initiatives en faveur de la planification intégrée et de l'efficacité, en écho aux observations de Vanuatu. Elle estime que la rationalisation des politiques sociales et environnementales opérée par la CPS est essentielle pour son action, et salue les efforts déployés par l'Organisation en vue de soutenir le personnel au cours de cette année éprouvante. En sa qualité de membre du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique, elle se réjouit de poursuivre le travail entamé avec les membres actuels et futurs du Sous-comité. Elle appuie toutes les recommandations formulées.
62. La représentante des Îles Marshall félicite la Présidente d'assurer la conduite de la session. Elle loue les membres pour les efforts et l'aide qu'ils ont fournis afin de préserver la solidarité dans la région Pacifique dans cette période difficile. Elle salue le travail accompli par le Bureau régional de la CPS pour la Micronésie à Pohnpei, et remercie les directeurs généraux adjoints pour leur appui et leur aide. Elle se réjouit à l'idée de travailler de façon plus intégrée et remercie la CPS d'aligner ses priorités sur les priorités nationales. Elle s'engage à soutenir la CPS d'un bout à l'autre de ce processus et souhaiterait échanger avec le nouveau Bureau régional pour la Polynésie sur un certain nombre de questions. Elle fait observer que les programmes en cours ne devraient pas être dupliqués et que la priorité devrait être accordée aux effets axés sur les résultats.
63. La représentante des Îles Cook remercie la Présidente, ainsi que le Sous-comité pour son rapport. Elle fait observer que les six domaines thématiques correspondent aux grandes priorités de la région, et attend avec intérêt les comptes rendus sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan, en particulier sur les mesures et les avancées en matière de préparation institutionnelle.
64. La représentante des États-Unis félicite la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour sa nomination à la présidence et accueille avec satisfaction le rapport détaillé du Directeur général. Elle adresse ses remerciements aux directeurs généraux adjoints pour l'action qu'ils ont menée au service de la CPS au cours des ans, et remercie la Directrice de l'équipe SPAC et cette dernière pour leur document et pour le travail qu'elles ont accompli aux fins de la révision du plan dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Elle fait également part de sa gratitude et de sa satisfaction pour ce qui est du Rapport de résultats 2019 et de l'explorateur de résultats, estimant qu'ils illustrent à merveille la manière dont la CPS continue de s'adapter en tenant compte des observations et des recommandations formulées par ses membres.

65. Le représentant de la France soutient pleinement le plan de transition et la feuille de route pour l'élaboration du Plan stratégique 2021+, mais souhaite obtenir des précisions sur la durée envisagée du Plan 2021+ et sur d'éventuels réajustements.
66. La Présidente invite le Directeur général à réagir aux interventions des membres.
67. Le Directeur général invite les membres ayant manifesté leur intérêt à donner de leur temps au Sous-comité. Il répond aux points suivants soulevés par les membres :
  - i. En réponse aux observations de Vanuatu, il souligne l'importance de la Conférence des directeurs des services planification et indique qu'elle est prévue en 2021.
  - ii. En réponse à Kiribati, il convient de l'importance de l'intégration et du recours à des consultants locaux, et indique que la CPS étudie activement ces questions. Il attire toutefois l'attention sur le fait que les travaux de la CPS ne peuvent pas être systématiquement réalisés dans les pays. Les activités scientifiques requièrent une infrastructure et des centres dotés de certains moyens : par exemple, les projets phytogénétiques nécessitent des installations situées à Suva et ne peuvent être menés à distance.
  - iii. En réponse aux îles Salomon, le Directeur général indique que c'est tout l'intérêt de disposer d'un plan stratégique solide. Si le financement de la CPS est aligné à 80 % sur le Plan stratégique défini par les membres et que celui-ci guide le choix des fonds de bailleurs que nous acceptons, il est donc extrêmement utile pour répondre aux besoins des membres. Si nous utilisons le Plan stratégique comme un « prisme » à travers lequel nous déterminons nos priorités relatives aux bailleurs de fonds, le Plan stratégique pourrait en théorie être aligné à 100 % sur les besoins des membres. D'où la concentration de nos efforts sur l'intégration et la mobilisation des ressources.
68. La Présidente invite la Directrice générale adjointe (Suva), Mme Audrey Aumua, à prendre la parole.
69. La Directrice générale adjointe remercie la Présidente et se félicite du haut niveau de l'engagement et des débats des membres autour de la stratégie et de la programmation. Elle note que les Fidji et Vanuatu ont soulevé la question de l'harmonisation des planifications nationales et de la planification stratégique de la CPS, et juge important de saisir ces possibilités alors que la CPS se projette dans l'avenir. Elle rappelle l'importance des processus de programmes-pays, qui font office de passerelle entre les processus de développement et de planification nationaux des membres et le processus de planification de la CPS, et cite les programmes-pays en exemple pour illustrer la manière dont les membres peuvent veiller à ce que leurs priorités nationales figurent dans les processus de planification de la CPS.
70. La Présidente clôt l'examen du point de l'ordre du jour, dont elle note qu'il a suscité de riches discussions. Elle invite le Secrétariat et M. Naouna à prendre la parole pour procéder à un récapitulatif et répondre aux membres.

71. M. Naouna remercie les Fidji, Vanuatu et les autres délégations d'avoir présenté des observations relatives au Plan stratégique. Il indique qu'il est important que les membres s'approprient le processus de planification au sein de la CPS et prend acte des observations formulées par les membres sur la nécessité d'aligner le Plan stratégique sur les processus de planification nationaux et sur d'autres processus de planification régionaux en cours. Il estime que la CPS, dans ce contexte, doit travailler en étroite collaboration avec les services planification et leurs responsables, dont bon nombre ont été invités à participer aux sessions de planification afin qu'ils puissent prendre connaissance du processus. Il évoque la nécessité de faire intervenir davantage de membres dans le Sous-comité afin d'enrichir les interactions et le dialogue. Il rappelle que les pays membres doivent s'approprier le processus de planification et embrasser leur rôle.
72. La Présidente résume le point de l'ordre du jour : le CRGA félicite le Sous-comité et le Secrétariat pour l'élaboration d'un plan stratégique solide en réponse à la pandémie de COVID-19, qui prévoit le relèvement à long terme et un engagement de longue durée au cours des années à venir. Il assure tant la continuité stratégique que la poursuite de l'engagement. Le Président du Sous-comité exhorte les membres à s'approprier le Plan stratégique et la feuille de route, et recommande que le Secrétariat soit étroitement associé aux plans nationaux et aux ODD. De plus, l'intégration devra être étroitement alignée sur les priorités de développement nationales des membres et sur le plan de développement pour le Pacifique bleu. Les membres ont souligné l'importance du rôle joué par le Sous-comité pendant la période de transition. Le Secrétariat devra proposer des solutions pour ce qui est de la procédure permettant à d'autres membres d'intégrer le Sous-comité. Les membres se prononcent en faveur du mandat et prient le Secrétariat de proposer des solutions quant à la manière de procéder. La CPS est invitée à se rapprocher des responsables des services planification nationaux afin de suivre de près les plans de développement, de continuer à développer les compétences dans les pays et de renforcer les capacités nationales. L'Organisation devra également envisager de recruter des consultants locaux et de créer des postes de correspondants dans les bureaux régionaux.
73. La Présidente invite les membres à adopter les recommandations. Les Îles Salomon proposent leur adoption, avec l'appui de l'Australie.
74. Le CRGA :
  - i. prend note des avancées réalisées au regard de la feuille de route révisée pour l'élaboration du Plan stratégique 2021+ de la Communauté du Pacifique ;
  - ii. approuve le mandat révisé du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique, qui permettra de conserver la composition actuelle du Sous-comité et d'élargir celle-ci pour la durée du plan de transition ; et
  - iii. approuve le plan de transition sur 12 mois de la Communauté du Pacifique, intitulé *Fondements d'un avenir résilient : de la réponse au relèvement*.

75. *Remarque : les problèmes de son rencontrés pendant l'examen du point 4 de l'ordre du jour sèment la confusion sur l'identité des membres ayant respectivement proposé l'adoption des recommandations présentées dans le document 4 et appuyé la proposition. Par conséquent, le point 4 de l'ordre du jour est présenté une nouvelle fois au début de la deuxième journée afin que tous les membres aient connaissance de la conclusion. Le Directeur général présente les recommandations du point 4 de l'ordre du jour, telles que modifiées par le comité de rédaction. Il indique que certains éléments ont été reformulés à la lumière des interventions des membres.*
76. La Présidente remercie les membres pour leurs contributions, recommandations et remerciements, ainsi que le personnel de la CPS pour leurs exposés. Elle juge important que la CPS fasse avancer ces questions et garde à l'esprit l'appel lancé en faveur d'une mise en œuvre des programmes de la CPS au profit des membres dans des conditions d'égalité. Elle remercie le Directeur général pour son soutien au personnel du Secrétariat. Elle remercie également le Président du Sous-comité du CRGA et la Directrice générale adjointe d'avoir mis en avant la nécessité d'un alignement des stratégies nationales. Elle attire l'attention sur les outils Pacific Pathfinder élaborés en 2020, qui permettent d'échanger avec les membres. Elle prend également note de l'ouvrage *Les usages culturels en Océanie* rédigé par la CPS et de son utilité pour les activités qui seront menées dans la région après la pandémie de COVID-19. Elle salue le soutien apporté par l'équipe technique lors de la conférence.
77. Le représentant des Îles Salomon remercie la Présidente pour son soutien. Il insiste, à l'intention du Secrétariat, sur la nécessité d'écouter les pays membres et de débattre des recommandations et des propositions. Il juge que la proposition formulée par les Îles Salomon a été balayée d'un revers de la main et craint que l'efficacité de la participation des Îles Salomon ne soit compromise – il a le sentiment d'être vu, mais pas entendu, et indique que cela nuit au processus et doit être évité à l'avenir.
78. Le Directeur général explique que le Secrétariat n'avait pas pour intention d'exclure des membres et considère que, pour les membres, le meilleur moyen d'éviter cela est d'intégrer le Sous-comité du CRGA.

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS DE LA DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION**

### **POINT 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES**

### **POINT 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE L'EXERCICE 2019**

#### **Résumé**

79. Le Directeur général adjoint, M. Cameron Diver, souhaite la bienvenue à tous à la deuxième journée de la cinquantième session du CRGA.
80. La Présidente présente les documents 5.1 et 5.2 et invite le Directeur général à prendre la parole.

81. Le Directeur général remercie la Présidente et souligne le rôle du Comité d’audit et des risques, qui conseille le bureau du Directeur général et garantit aux membres que la CPS, en sa qualité d’organe directeur, déploie des efforts appropriés en vue d’assurer efficacement la gestion financière en leur nom. Il indique que M. Cairns rend compte indépendamment du Directeur général et il recommande le rapport à l’ensemble des membres. Il indique également que les états financiers pour l’exercice 2019 sont approuvés sans réserve, le cabinet d’audit KPMG n’ayant identifié aucun point problématique au cours de l’exercice.
82. La Présidente invite le Président du Comité d’audit et des risques, M. Alan Cairns, et le Directeur des finances de la CPS, M. Subhash Gupta, à prendre la parole pour présenter les documents. Elle précise que les décisions exposées dans les documents seront étudiées dans un deuxième temps.
83. M. Cairns remercie la Présidente et le Directeur général. Il souhaite la bienvenue à tous les participants des quatre coins de la région. Il présente dans un premier temps les membres du Comité, M. Savenaca Narube (Fidji) et M. Sholan Ivaiti (Îles Cook). Il explique que le Comité cherche à recruter un quatrième membre et que cette question sera soumise en temps utile au CRGA. Il remercie les anciens membres, à commencer par M. Alan Morris, qui présidait le Comité depuis sa création en 2012. Il salue également le travail accompli par Mme Caren Rangi, titulaire du grade d’Officier de l’Ordre du mérite de la Nouvelle-Zélande (ONZM), qui a quitté le Comité en 2020. Enfin, il adresse ses chaleureux remerciements au Directeur général et à la haute direction pour leur soutien et leur engagement, qui ont été essentiels pour le travail du Comité.
84. M. Cairns commente plusieurs points clés du rapport du Comité d’audit et des risques. Le Comité s’est réuni à six reprises depuis la quarante-neuvième session du CRGA, les rencontres ayant été limitées par des perturbations inédites, dues à la pandémie de COVID-19, sur le plan de la continuité des activités, du bien-être du personnel, de l’équilibre budgétaire et de la préservation de réserves de liquidités. Il félicite le Directeur général, la haute direction et l’ensemble du personnel de la CPS pour les mesures proactives qu’ils ont prises au cours de cette période éprouvante. Il constate que des efforts de renforcement ont été déployés dans plusieurs domaines importants, tels que l’Unité gestion de projets, les achats, l’administration des subventions, l’audit interne ou encore la gestion de la trésorerie. En 2020, le cabinet KPMG a été chargé de mettre en œuvre un programme d’audit interne et de se pencher sur quatre axes principaux : les mécanismes de contrôle interne de la CPS, les achats, la paie et la gestion de la trésorerie. Les résultats ont été présentés à la CPS et au Comité ; ils vont être examinés et des mesures seront prises au cours des mois à venir. Dans le domaine plus large de l’audit et des risques, un renforcement ciblé a été mis en œuvre par des mesures de recrutement : la CPS a constitué une équipe d’audit interne composée de deux personnes, une troisième restant à recruter. Il est nécessaire de poursuivre l’extension de l’équipe de l’Unité gestion de projets, le recrutement de nouveaux agents aux achats et la création d’un poste dans le domaine des processus opérationnels et des contrôles internes devant faire l’objet d’avis de recrutement dans les mois à venir.
85. La Présidente invite M. Subhash Gupta à prendre la parole pour présenter le document 5.2.



86. M. Gupta souhaite la bienvenue aux membres et aux collègues. Il certifie aux membres que l'opinion favorable sans réserve émise par le cabinet KPMG reflète fidèlement la situation financière de la CPS à la fin de l'exercice 2019, et que le CRGA et tous les partenaires de la CPS peuvent être assurés de ces résultats.
- i. Un excédent de 5 millions d'euros est annoncé. Il résulte d'une hausse des recettes ordinaires de 1 million d'euros, d'une baisse des dépenses ordinaires de 2,5 millions d'euros et d'une hausse des taux de recouvrement des redevances administratives, qui a généré 0,5 million d'euros grâce à une progression générale des taux.
  - ii. Il confirme que la trésorerie de la CPS est en situation de liquidité et permet de couvrir tous les passifs.
  - iii. La réserve générale, qui assure trois mois de liquidité financière, garantit la viabilité financière à long terme et la continuité.
  - iv. À la fin de l'exercice 2019, l'actif de la Caisse de prévoyance se maintenait à environ 8 millions d'euros, une valeur inchangée depuis 2018. Les nouvelles contributions sont compensées par les retraits effectués conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance. La Caisse présente un rendement annuel moyen faible, de 2 %, qui résulte de l'approche prudente adoptée en matière de placements.
  - v. M. Gupta souhaite que les recommandations présentées dans le document 5.2 soient approuvées afin que les états financiers puissent être rendus publics.
87. La Présidente salue la volonté de transparence qui entoure les finances de la CPS.

#### **Débat en plénière**

88. La représentante des États-Unis remercie le Comité d'audit et des risques pour son rapport détaillé et les conseils avisés qu'il prodigue dans le cadre de sa mission de supervision auprès du CRGA. Elle remercie le Directeur général et le Secrétariat pour leur constante collaboration avec le Comité. Elle prend note du rapport du Comité et des domaines dans lesquels la CPS doit agir. Elle juge encourageante l'arrivée de deux nouveaux membres au Comité d'audit et des risques. Elle félicite la CPS pour l'approbation sans réserve de ses comptes, pour sa situation financière et pour l'excédent généré. Au nom des États-Unis, elle approuve les recommandations formulées.
89. Le représentant des Îles Salomon félicite le Secrétariat pour l'excédent généré et approuve le rapport du Comité ainsi que les recommandations en l'état. Il remercie le Secrétariat d'avoir su s'adapter à un contexte changeant et révisé le budget présenté. Il ne soulève aucune question et prend note des recommandations en l'état.



90. Le représentant des Fidji remercie M. Gupta et M. Cairns. Il félicite M. Cairns d'avoir présenté un excellent rapport et mis l'accent sur des questions importantes pour l'Organisation et ses membres, notamment sa politique en matière de placements. Depuis la création du Comité en 2012, la gestion financière de la CPS s'est sensiblement améliorée. Il remercie le Directeur général et les membres du Comité pour les efforts soutenus qu'ils déploient en vue de renforcer la conduite financière de l'Organisation. Il souhaite la bienvenue à M. Sholan Ivaiti (Îles Cook) au sein du Comité et espère que sa présence renforcera les travaux du Comité. Au sujet des arriérés de contributions statutaires, il souhaite savoir si un calendrier de remboursement a été établi ou si l'Organisation prévoit de se réunir avec les membres qui n'ont pas satisfait à leurs obligations de paiement. Il souligne l'importance de s'impliquer pleinement dans la CPS et, partant, de régler les contributions. S'agissant des états financiers vérifiés de l'exercice 2019, il félicite la CPS pour le satisfecit obtenu et encourage l'Organisation à poursuivre ses efforts afin que ses comptes soient approuvés sans réserve dans les années à venir. Au nom des Fidji, il apporte son appui aux recommandations des deux documents en l'état.
91. Le représentant de Kiribati remercie M. Cairns et lui souhaite la bienvenue dans ses fonctions. Il se joint aux remerciements adressés par M. Cairns à l'ancien Président, M. Alan Morris, pour son travail de qualité, ainsi qu'au Directeur général, à la haute direction et à l'ensemble du personnel pour l'esprit d'initiative dont ils ont fait preuve. Il constate que le rapport du Comité d'audit et des risques, outre le rapport du Directeur général, est un indicateur clé de l'état de santé de la CPS, et juge que la situation financière satisfaisante de l'Organisation est encourageante. Il se réjouit du recrutement du Chef du service d'audit interne et des risques et prend note des économies réalisées. Si la baisse des livrables des projets l'inquiète, celle-ci est compréhensible compte tenu de la pandémie de COVID-19. Il approuve les recommandations formulées en l'état.
92. Le représentant des États fédérés de Micronésie remercie la Présidente. Les états financiers de l'exercice 2019 approuvés sans réserve sont éloquents, et il remercie le Directeur général et la haute direction pour ce résultat. Il demande des précisions sur le plan de continuité des activités et sur sa teneur. La délégation des États fédérés de Micronésie souhaite également savoir depuis combien de temps la CPS fait appel aux services du cabinet KPMG. Le représentant rejoint la position des Fidji quant au paiement des arriérés, indiquant que les États fédérés de Micronésie n'ont pas réglé l'intégralité de leur contribution pour 2019, et souhaite savoir s'il existe un calendrier ou un délai permettant de définir un cadre de travail avec la CPS sur cette question. Il approuve les recommandations et appuie leur adoption.
93. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée remercie la Présidente. Il prend note des recommandations présentées dans les documents 5.1 et 5.2, qu'il appuie. La Papouasie-Nouvelle-Guinée relève la transparence du budget et remercie les intervenants.
94. La représentante de Niue remercie M. Cairns et M. Gupta pour leurs rapports. Elle prend note des inquiétudes concernant les contributions statutaires telles qu'exposées dans le document 5.1 et la capacité des membres qui rencontrent des difficultés financières à satisfaire leurs obligations statutaires. La représentante approuve le rapport.

95. Le représentant de Tuvalu appuie ce qui a été dit et remercie le Comité d'audit et des risques pour son rapport. Il remercie la CPS pour le travail accompli pendant la période visée par l'audit et pour sa présentation. Il prend note de l'excédent budgétaire et évoque la contribution statutaire qu'il reste à acquitter par Tuvalu, pour laquelle le pays s'emploie à définir un calendrier de paiement.
96. La Présidente invite M. Cairns et M. Gupta à répondre aux questions des membres.
97. M. Cairns remercie la Présidente et les membres pour leurs interventions et commente les points suivants :
- i. Concernant les contributions statutaires et leur réexamen, la CPS s'est attelée à la tâche au début de l'année 2020, mais, compte tenu de la pandémie, a jugé qu'il était dans l'intérêt des membres de suspendre l'examen jusqu'à nouvel ordre. Celui-ci reste toutefois prévu, et il s'en remet au Directeur général pour des observations supplémentaires.
  - ii. En réponse à Niue, il précise que la mission d'audit confiée au cabinet KPMG est de quatre ans, et prendra fin à la fin de l'exercice 2020. Le Comité propose que le mandat du cabinet soit prolongé d'un an. M. Cairns explique que les missions d'audit d'une durée comprise entre quatre et cinq ans sont courantes et que le Comité juge cette proposition raisonnable.
  - iii. Il remercie les membres qui ont fait part de leurs observations sur le budget. Il a conscience des limites inhérentes au budget présenté pour 2021, et a mené de nombreuses discussions à ce sujet à la lumière des problèmes actuels liés à la pandémie de COVID-19.
98. M. Gupta remercie les membres pour leurs questions et pour leur soutien tant au Comité qu'au Secrétariat. Il commente les interventions des membres :
- i. Au sujet des contributions statutaires et des subventions, il confirme que le plus gros du travail a été accompli au premier trimestre 2020 et que les activités en question ont ensuite été affectées par la pandémie de COVID-19. La poursuite des travaux a été repoussée à 2021, une fois que la situation se sera stabilisée dans la région, si tout va bien. Il précise que le document 5.3 présente une recommandation relative à la reprise des travaux en 2021.
  - ii. Concernant la réserve générale, il souligne qu'il s'agit d'une première pour la CPS et qu'elle sera conservée pour faire face aux imprévus. Il est habituel pour les organisations non gouvernementales (ONG) de constituer des provisions équivalant à trois mois de dépenses de fonctionnement pour parer à d'éventuels problèmes et, le cas échéant, assurer la continuité opérationnelle.
  - iii. Il évoque les répercussions potentielles des catastrophes, telles que les cyclones, sur les activités de la CPS, qui illustrent la nécessité de renforcer encore le plan de continuité des activités. L'équipe chargée de l'audit et des risques a été mise sur pied pour renforcer ce plan et repérer toute erreur de gestion relative à la continuité des activités.

99. La Présidente remercie M. Cairns et M. Gupta, et rappelle la question de l'excédent budgétaire soulevée par le représentant de Tuvalu.
100. M. Gupta précise que l'excédent budgétaire de 5 millions d'euros a été alloué à la réserve générale, qui permettra d'assurer la continuité opérationnelle, conformément à la pratique courante dans le contexte d'opérations à but non lucratif.
101. Le représentant des Fidji soulève une question de procédure. Le document 5.1 contient deux recommandations, alors que trois recommandations ont été évoquées lors de l'exposé. Les États fédérés de Micronésie font état de deux recommandations. Il juge nécessaire que les informations présentées aux membres soient cohérentes.
102. M. Cairns constate qu'il s'agit d'une observation valable. Il explique que la troisième recommandation a été examinée et approuvée fin octobre lors de la réunion du Comité d'audit et des risques. Malheureusement, le document de travail ayant été diffusé avant la réunion du Comité lors de laquelle ladite recommandation a été présentée, il ne mentionne pas cette recommandation.
103. La Présidente précise à l'intention des membres que la troisième recommandation porte sur le renouvellement du mandat d'auditeur officiel confié au cabinet KPMG.
104. Le représentant des Fidji confirme être satisfait de l'explication fournie par M. Cairns.
105. Le représentant des États fédérés de Micronésie revient sur les contributions statutaires et souhaite obtenir des précisions sur le délai applicable à leur versement. Il demande si l'Organisation peut faire preuve de souplesse avec les membres qui rencontrent des difficultés à les régler et demande au Directeur général d'étudier la possibilité d'un moratoire sur les paiements ou d'une réduction de la contribution statutaire. Il requiert des éclaircissements de la part de M. Gupta au sujet des plans d'urgence de la CPS dans l'éventualité d'une catastrophe dans les bureaux de Nouméa ou de Suva.
106. La Présidente invite le Directeur général à répondre aux questions et aux observations de Tuvalu.
107. Le Directeur général remercie les membres pour leurs observations sur le plan de continuité des activités et sur le versement des contributions statutaires. S'agissant du premier point, il explique que des procédures sont en place pour faire face aux catastrophes survenant dans le Pacifique telles que les cyclones, les tsunamis et les épidémies, et que les services opérationnels ordinaires sont préparés à gérer ces situations d'urgence. Concernant le second point, il rappelle le vaste processus d'examen des contributions statutaires en cours, mais indique que le Secrétariat est disposé à négocier avec les membres qui accusent des arriérés afin d'établir un calendrier de paiement. Il invite les membres à étudier la manière dont ils pourraient progressivement régler leurs arriérés. Il n'est toutefois pas en mesure, dans un souci d'équité à l'égard des autres membres, d'accorder de suspension des paiements et précise qu'une telle suspension grèverait les finances de la CPS. Il assure les membres que l'Organisation continuera d'offrir ses services si un calendrier de paiement négocié est en place.

108. La Présidente propose l'adoption des recommandations présentées dans les documents 5.1 et 5.2. La Papouasie-Nouvelle-Guinée propose d'adopter les recommandations, avec l'appui des États fédérés de Micronésie.
109. S'agissant du document 5.1, le CRGA :
- i. prend note du rapport du Président du Comité d'audit et des risques ;
  - ii. accueille favorablement le fait que les auditeurs externes ont approuvé sans réserve les états financiers de la CPS pour l'exercice 2019 et que le Comité d'audit et des risques recommande au CRGA d'accepter les états financiers certifiés ; et
  - iii. approuve la recommandation présentée par le Comité d'audit et des risques en faveur de la prolongation à l'exercice 2021 du mandat confié au cabinet KPMG pour assurer l'audit annuel externe des comptes de la CPS.
110. S'agissant du document 5.2, le CRGA :
- i. approuve les états financiers vérifiés de la CPS et de la Caisse de prévoyance de la CPS pour l'exercice 2019, en notant qu'ils ont été approuvés sans réserve et qu'ils reflètent fidèlement la situation financière et les résultats financiers de ces deux entités, en conformité avec les normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS).

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS DE LA DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION**

### **POINT 5.3 DE L'ORDRE DU JOUR : BUDGET RECTIFICATIF 2020**

### **POINT 5.4 DE L'ORDRE DU JOUR : BUDGET PRÉVISIONNEL 2021**

#### **Résumé**

111. La Présidente présente les documents 5.3 et 5.4 et invite M. Subhash Gupta, Directeur des finances de la CPS, à s'adresser aux membres au nom du Secrétariat.
112. M. Gupta salue la Présidente, ainsi que ses collègues et les membres du CRGA. Il expose une synthèse des deux documents, en mettant en exergue les points suivants :
- i. Du fait de la pandémie de COVID-19, le Secrétariat a remanié le budget en juin 2020, en prévoyant une baisse de 15 % du taux d'exécution visé, qui passe de 90 à 77 millions d'euros. M. Gupta souligne que ces fonds n'ont pas été perdus, mais que les retards d'exécution ont affecté le recouvrement des redevances administratives. Bien souvent, les accords conclus avec les partenaires et les bailleurs de fonds ont été renégociés, reportés ou réorientés.
  - ii. Les efforts de relèvement face à la pandémie ont continué de peser sur le budget, les dernières estimations faisant état d'une réduction globale de 25 % du taux d'exécution par rapport au budget initial, soit une baisse de 77,6 à 67,6 millions d'euros pour l'année 2020.

- iii. La révision des estimations signifie que le train de dépenses a été réduit, le résultat global demeurant à l'équilibre ou en léger excédent.
- iv. Budget prévisionnel pour l'exercice 2021 : compte tenu des enseignements tirés de l'exercice 2020 et de l'utilisation d'autres modèles d'exécution, le Secrétariat continue d'envisager une remontée des taux d'exécution totaux à 86 millions d'euros, juste au-dessous de la valeur inscrite au budget initial. Il relève qu'un examen sera réalisé afin de contrôler le maintien de l'équilibre de la performance financière globale, mais aussi de prendre d'autres mesures financières correctives si nécessaire.
- v. Tous les fonds non utilisés en 2021 resteront disponibles pour les années suivantes, et les accords conclus avec les bailleurs de fonds seront revus de façon à assouplir les échéanciers.
- vi. Le budget prévisionnel 2021 inclut des investissements stratégiques pour la mobilisation de ressources et la planification intégrée. Pour ce faire, le Secrétariat a dû analyser d'autres coûts, et les nouveaux investissements ont été financés par la réduction d'autres postes budgétaires.
- vii. Le doublement du taux moyen des redevances administratives pour gestion de projet sur les cinq dernières années, passé de 5,3 % à 11,8 % depuis 2015, a nettement contribué à compenser la baisse des montants recouverts causée par la diminution des taux d'exécution en 2020. Le budget 2021 prévoit un taux moyen de 10,47 %, légèrement inférieur au taux inscrit au budget 2020.
- viii. La CPS a réussi à aboutir à un accord avec l'Union européenne concernant le recouvrement, à compter de 2021, des coûts directs en matière de technologies de l'information et de la communication, ce qui permettra aux organisations membres du CORP de négocier d'autres contrats du même type avec l'UE à l'avenir.
- ix. Le Secrétariat a continué d'adapter ses interventions aux priorités de ses membres, ainsi que de travailler en collaboration avec les organisations membres du CORP. Les modalités d'exécution des programmes continueront à être adaptées, en mettant l'accent sur les partenariats stratégiques avec les consultants, les partenariats avec le secteur privé et les possibilités d'emploi à l'échelon local.
- x. La CPS envisage d'accorder la priorité à des modes de financement souples et pluriannuels pour les membres, et continue de renforcer ses processus internes. Elle prévoit de mettre au point de nouvelles modalités d'exécution des programmes, et de se concentrer sur la mobilisation des ressources et la planification intégrée.
- xi. La réserve générale garantit la viabilité financière à long terme de l'Organisation, compte tenu des difficultés économiques actuelles pour la région et le monde.
- xii. M. Gupta prie instamment les membres de régler tout arriéré de contributions statutaires, afin que la CPS puisse disposer d'une trésorerie stable et répondre à toute obligation qui se ferait jour.

113. La Présidente remercie M. Gupta et note que le budget 2021 figure dans le livre vert. Elle invite le Directeur général à formuler des remarques complémentaires.
114. Le Directeur général note que le budget remanié pour l'exercice 2021 a été établi au mois de juin, et qu'il intègre une baisse du taux d'exécution des projets par rapport aux prévisions initiales. Il estime que cela souligne l'importance de la souplesse de financement accordée à la CPS par les bailleurs de fonds. Les fonds projet sont souvent assortis de produits bien définis et, dans bien des cas, ces produits nécessitant des activités à l'échelle nationale, ils n'ont pu être réalisés faute de déplacements dans la région. Les fonds n'ont toutefois pas été perdus : ils ont été décalés d'une année dans les estimations d'exécution de la CPS. Le Directeur général réaffirme que la situation financière globale est positive.

### **Débat en plénière**

115. Le représentant des Fidji remercie le Secrétariat pour son rapport et salue les efforts fournis par celui-ci pour établir un budget à l'équilibre. Les Fidji se sont acquittées de leurs contributions au titre de l'exercice 2020, geste qui témoigne de l'appréciation du pays pour le travail déployé en continu par la CPS, le Directeur général et le Directeur des finances pour apporter une réponse aux priorités des membres. Il pose une question concernant l'affectation du budget aux projets, souhaitant connaître précisément les projets qui ont vu leur exécution suspendue en raison de la pandémie, ainsi que les divisions et secteurs les plus touchés. Il demande également des explications sur les coûts de personnel, et des informations complémentaires sur les répercussions du budget rectificatif sur ce dernier, ainsi que, le cas échéant, sur les obligations contractuelles de la CPS à l'égard de ses agents, étant donné que l'atout majeur de l'Organisation réside dans son personnel en poste sur les différents sites d'implantation. Compte tenu de la diversité des sites, des conditions applicables aux agents, des lois relatives au travail et des exigences en matière de prévoyance, mais aussi d'autres variables, le représentant souhaite connaître les conséquences du budget rectificatif pour le personnel.
116. Le représentant de Vanuatu remercie la Présidente et prend note de l'engagement du Secrétariat. Il salue les efforts remarquables de celui-ci dans l'établissement du budget rectificatif, et pose des questions concernant d'éventuels chevauchements de ressources dans la région. Il demande comment les ressources pourraient être harmonisées à l'échelle des organisations membres du CORP.

117. La représentante des États-Unis d'Amérique prend note du budget rectificatif 2020 et de l'excédent prévu de 290 000 euros au titre de l'exercice, soit une amélioration par rapport au budget initial, qui était à l'équilibre. Elle relève également l'examen de la performance financière au 30 juin 2020, fondé sur le budget rectificatif 2020, et félicite le Secrétariat pour les progrès constants vers la réalisation de l'objectif de taux de redevances administratives à 15 %. Elle reconnaît le rôle primordial que joue le versement rapide des contributions statutaires et des subventions spéciales des pays hôtes pour assurer la viabilité financière de la CPS et préserver la capacité du Secrétariat à continuer d'offrir des services et des programmes aux membres. La contribution statutaire des États-Unis devrait être réglée dans la première moitié de l'exercice fédéral, sous réserve de l'approbation des crédits de l'année entière. Le pays s'efforcera de traiter le règlement en priorité, et invite les autres pays membres à faire de même. La représentante fait également part de son appréciation des efforts déployés par le Secrétariat pour présenter un budget 2021 à l'équilibre. Elle salue la poursuite du travail qu'il mène pour élaborer des mécanismes de priorisation permettant que l'attribution des fonds ordinaires soit conforme aux priorités de la CPS, ainsi que son travail d'augmentation graduelle du recouvrement intégral des coûts. Elle invite le Secrétariat à continuer de faire preuve de discipline budgétaire, de hiérarchiser les priorités et d'étudier les moyens d'accroître l'efficacité afin d'assurer l'équilibre du budget pour les exercices 2022 et 2023. Les États-Unis ont une demande concernant le livre vert : les contributions des Centres de lutte contre la maladie des États-Unis (CDC) et de l'USAID sont inscrites dans les tableaux à la fin de l'ouvrage sous forme de fonds projet de non-membres. Le fait est que les CDC et l'USAID sont des organismes publics, et la représentante demande donc que leurs contributions figurent parmi les fonds projet des États-Unis d'Amérique.
118. La représentante de l'Australie indique que, plus que jamais, la CPS doit faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité. Elle tient à signaler que l'Australie apprécie l'examen et l'approche pragmatique adoptée. Elle remercie le Secrétariat pour la clarté des informations sur la gestion financière, ainsi que le Directeur des finances pour son attitude toujours favorable à la discipline budgétaire. Elle réaffirme la nécessité d'un financement souple de la part des bailleurs de fonds, et prend note de la tendance positive s'agissant de l'augmentation des redevances administratives pour gestion de projet. La représentante salue les indications claires données par le Directeur général concernant les calendriers de paiement pour les membres. L'Australie est disposée à recevoir, de la part du Secrétariat, des informations sur la relance du groupe de travail sur le sous-comité chargé des contributions statutaires et des subventions spéciales des pays hôtes. Au nom de l'Australie, la représentante soutient les recommandations présentées.
119. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée apporte son soutien aux recommandations formulées dans le document 5.4. Il exprime son appréciation la plus sincère au Directeur général et à la CPS pour le soutien apporté au pays. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a effectué un premier versement au titre de sa contribution statutaire pour le premier semestre 2019, d'un montant de 119 000 euros, que la CPS a reçu cette semaine. Les contributions pour le second semestre 2019 et la totalité de 2020 restent à payer, et le seront conformément au calendrier convenu avec le Directeur général. La Papouasie-Nouvelle-Guinée soutient les recommandations, et en particulier les appels à des modalités de financement pluriannuelles de la part des bailleurs de fonds.

120. La représentante de Niue remercie M. Gupta pour son exposé, et prend note des économies réalisées sur les déplacements ainsi que de la compensation des chiffres relatifs à l'exécution des projets. Niue exprime son soutien aux recommandations présentées dans le document 5.4.
121. La représentante de la Nouvelle-Zélande se montre favorable au dialogue sur les cotisations, compte tenu de la conjoncture économique difficile dans la région. Pour ce qui est du document 5.4, elle s'enquiert des plans d'urgence permettant d'amortir les éventuels chocs économiques au cours des années à venir, et demande si la CPS a étudié la possibilité d'adopter des modalités de partenariat pluriannuelles.
122. Le représentant des États fédérés de Micronésie remercie M. Gupta pour son exposé et note que les budgets constituent la clé financière de l'avenir. Il demande si le budget prévoit des montants spécifiques pour les différents bureaux régionaux, et si les montants alloués à chaque centre sont clairement définis.
123. La Présidente invite le Directeur général à s'exprimer sur les remarques et les points soulevés par les membres.
124. Le Directeur général remercie la Présidente et répond aux interventions des membres :
  - i. En réponse aux remarques des Fidji, il indique que de nombreux projets ont été touchés, mais que certains livrables, comme dans le cas de grands projets tels que le levé LiDAR de la Division géosciences, énergie et services maritimes (trois millions d'euros), ne peuvent avancer tant que des avions spécialisés ne pourront pas être acheminés dans la région. Le Secrétariat pourra fournir une ventilation détaillée à l'issue de la session.
  - ii. Pour ce qui est des coûts de personnel, il répète qu'il n'y a eu aucune réduction des effectifs, en grande partie car les difficultés d'exécution concernent les éléments livrables sur le terrain, qui nécessitent de faire appel à des services locaux. Il rassure les membres sur le fait que les agents de la CPS sont pleinement occupés par l'exécution d'autres livrables, et qu'il n'y aura pour le moment aucune baisse des effectifs.
  - iii. Il rappelle les différents privilèges et immunités accordés par les pays hôtes, et précise que le personnel de la CPS n'est pas assujéti au droit du travail local. L'Organisation est depuis peu affiliée au système du Tribunal administratif de l'OIT ; les agents disposent ainsi d'une possibilité de recours qui se situe explicitement en dehors du droit du travail local. Il invite les membres souhaitant des informations complémentaires à se rapprocher de M. Cameron Diver, Directeur général adjoint (Nouméa).
  - iv. Sur la question des chevauchements de ressources, le Directeur général a rappelé la réponse coordonnée du CORP à la pandémie de COVID-19, et notamment les réunions des directeurs des organisations membres destinées à intensifier la coopération et la coordination. Il a également rencontré certains organismes, par exemple le PROE, pour mettre sur pied des principes de fonctionnement visant à garantir l'absence de chevauchement des activités et à optimiser l'emploi des ressources dans l'intérêt des membres.



- v. Il remercie les États-Unis pour leur suggestion de correction du livre vert de la CPS.
  - vi. Passant aux remarques de la Nouvelle-Zélande, il souligne que la réserve générale sera utilisée pour soutenir la position financière de l'Organisation face aux nouveaux chocs. Son hypothèse prudente est que les déplacements ne pourront pas reprendre en 2021, et que le taux d'exécution restera à son niveau actuel.
  - vii. En réponse aux remarques des États fédérés de Micronésie, il précise que le budget des dépenses comporte, en page 2, différents centres de coûts, ce qui montre bien que chaque bureau régional reçoit une dotation spécifique. Il passe la parole au Directeur des finances pour des informations complémentaires.
125. Le Directeur des finances remercie la Présidente et le Directeur général. Il explique à nouveau la ventilation des réductions et indique qu'il la fournira aux Fidji à l'issue de la session. Il fournit un exemple de collaboration avec les autres organisations membres du CORP : l'an passé, la CPS a pris une initiative dans le domaine des services de voyages et a lancé un processus d'achat commun avec d'autres organisations. En outre, la CPS a subi récemment un audit au titre d'une évaluation des piliers de l'UE, et a élargi les résultats de la passation du marché correspondant avec le Secrétariat général du FIP, qui continuera à faire appel à l'auditeur sélectionné par le biais du processus d'achat de la CPS. Il ne s'agit là que de quelques exemples de collaboration et de mesures prises pour éviter les chevauchements entre les organisations membres du CORP. Il y a peu, la CPS a présenté à ces dernières son expérience des négociations menées avec l'UE concernant le recouvrement des coûts, afin qu'elles puissent orienter leurs propres négociations. La CPS a en outre commencé à négocier avec l'Union européenne sur d'autres recouvrements, et fera part de l'issue de ces négociations en temps voulu.
126. Le représentant des États fédérés de Micronésie relève une baisse d'activité au sein du Bureau régional pour la Micronésie et souhaite des précisions concernant les intentions de la CPS dans la région. Il note en particulier que le nombre d'agents est passé de plus de 30 à moins de 10 actuellement.
127. Le Directeur général indique que la baisse des effectifs du Bureau régional pour la Micronésie est liée à l'achèvement de projets ainsi qu'au besoin constant de mobilisation ciblée de ressources. La CPS a signé il y a peu un accord avec l'UE dans le cadre du projet Énergies durables et mesures d'accompagnement dans le Pacifique Nord. Cet accord représente un budget de 11,6 millions d'euros, et 13 agents sont en cours de recrutement pour le Bureau régional pour la Micronésie. Plusieurs postes devront faire l'objet d'un recrutement local, et un agent de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins sera affecté dans la région. Il assure au pays membre qu'aucun processus de réduction du personnel ou des investissements n'est en cours en Micronésie ; c'est aussi pour cela que la CPS se prépare à prendre des mesures de mobilisation ciblée de ressources et de programmation intégrée dans la région. Il tient à s'excuser pour tout malentendu à cet égard.
128. La Présidente remercie le Directeur général et suggère que la CPS pourrait organiser un dialogue régulier avec les membres des différentes régions sur les actions en cours.

129. Le représentant des Fidji prend note de la déclaration du Directeur général sur l'absence de réduction des effectifs, ainsi que la priorité accordée par le Secrétariat aux livrables en cours. Il estime qu'il est important que les agents soient protégés par l'Organisation. Il suggère d'ajouter la proposition suivante à la recommandation v) du document 5.3 : « note que la rectification du budget pour l'exercice 2020 n'aura pas d'incidence sur les obligations contractuelles actuellement assumées à l'égard de l'ensemble des agents de la CPS, quel que soit leur lieu d'affectation ». Il remercie le Directeur général pour l'absence de licenciements au sein du personnel de la CPS.
130. Le Directeur général confirme que la formulation proposée par les Fidji est acceptable et sera prise en considération par le comité de rédaction.
131. Le représentant de la Polynésie française souhaite que la recommandation des Fidji soit limitée dans le temps. Il note que les membres doivent se soucier de la santé financière de l'Organisation et, avec l'accord des Fidji, suggère de restreindre cette recommandation à l'année 2020.
132. La représentante du Samoa demande au Directeur général de préciser s'il s'agit d'une simple question sémantique ou si l'enjeu est plus important.
133. Le Directeur général précise que la recommandation des Fidji indique clairement qu'elle ne s'applique qu'au budget 2020. Elle n'implique aucun engagement relatif à des exigences de maintien des effectifs à l'avenir, même s'il note que, dans la mesure du possible, les réductions passeraient par le processus normal de fin de contrats à durée déterminée plutôt que par des licenciements. La recommandation sera ajoutée au document 5.3 concernant le budget 2020.
134. La Présidente propose d'adopter les recommandations présentées pour le document 5.3. Les États-Unis proposent d'adopter les recommandations, appuyés par Vanuatu.
135. Le CRGA :
  - i. prend note de la rectification du budget pour l'exercice 2020, motivée principalement par l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la mise en œuvre des projets ;
  - ii. prend note de l'examen de la performance financière à fin juin 2020, fondé sur le budget rectificatif pour l'exercice 2020 ;
  - iii. reconnaît le rôle primordial que joue le versement en temps voulu des contributions statutaires et des subventions spéciales des pays hôtes pour assurer la viabilité financière de la CPS et préserver la capacité du Secrétariat à continuer d'offrir aux membres des services et des programmes ;
  - iv. engage les membres qui ne l'ont pas encore fait à acquitter leurs contributions auprès de la CPS ; et

- v. note que la rectification du budget pour l'exercice 2020 n'aura pas d'incidence sur les obligations contractuelles actuellement assumées à l'égard de l'ensemble des agents de la CPS, quel que soit leur lieu d'affectation.
136. La Présidente propose d'adopter les recommandations présentées pour le document 5.4. L'Australie propose d'adopter les recommandations, appuyée par les Fidji.
137. Le CRGA :
- i. approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2021 ;
  - ii. approuve la proposition du Secrétariat d'échanger avec les membres du groupe de travail sur les contributions statutaires et subventions spéciales des pays hôtes en vue de déterminer s'il est possible de reprendre les consultations à ce sujet en 2021 ; et
  - iii. encourage tous les partenaires du développement à envisager l'adoption de fonds programme pluriannuels et d'autres modalités de financement flexibles.

#### **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS DE LA DIRECTION OPÉRATIONS ET GESTION**

##### **POINT 6.A DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT RELATIF AUX RESSOURCES HUMAINES ET À L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ**

##### **POINT 6.B DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT RELATIF AUX RÉMUNÉRATIONS**

#### **Résumé**

138. La Présidente passe au document 6.A et invite le Directeur général à le présenter.
139. Le Directeur général confirme les évolutions positives mises en lumière par le rapport, et notamment la signature de contrats à durée indéterminée pour certains agents locaux.
140. M. Craig Parker, Directeur des ressources humaines de la CPS, présente le rapport et passe en revue diverses réalisations phares de l'année 2020, notamment l'enquête sur l'engagement du personnel, le recrutement d'une Conseillère en hygiène et sécurité, l'utilisation de techniques d'analyse avancée en matière de recrutement, l'amélioration de la parité hommes-femmes ou encore une ventilation spécifique pour le personnel océanien. Il demande aux membres d'envisager d'approuver les recommandations présentées dans le document 6.A.
141. La Présidente remercie le Secrétariat pour l'exposé et invite le Directeur des ressources humaines à présenter le document 6.B avant que les points de l'ordre de jour soient discutés par le CRGA.

142. M. Parker présente le document 6.B, qui a été proposé et approuvé par le groupe de référence sur les rémunérations. Un examen complet des traitements et des indemnités du personnel de la CPS a été réalisé dans plusieurs domaines. En 2019, ce travail a nourri le processus d'établissement du budget 2019 et donné lieu à une revalorisation de l'ensemble des traitements et à des augmentations de la rémunération pour les agents locaux. En 2020, l'enjeu portait sur la revalorisation générale des traitements et l'ajustement des points médians des barèmes, compte tenu spécifiquement de la conjoncture économique difficile. Le Secrétariat recommande au CRGA d'approuver les recommandations du document 6.2.

### **Débat en plénière**

143. Le représentant des Fidji remercie le Directeur général et le Directeur des ressources humaines pour l'excellente présentation des deux documents. Il demande des précisions sur la représentation des Océaniens au sein de la haute direction ainsi que sur la position de la CPS concernant l'augmentation de cette représentation. Il note que les Fidji souhaitent approuver les recommandations figurant dans les deux documents.
144. La représentante des États-Unis remercie la CPS pour le travail qu'elle a réalisé avec le document 6.B et accepte les recommandations formulées dans les deux documents. En ce qui concerne le document 6.A, elle salue les efforts déployés par la CPS pour optimiser les systèmes de ressources humaines et recueillir des données relatives notamment à la diversité de genre, à la sécurité au travail et au perfectionnement professionnel. Elle se montre particulièrement intéressée par les données issues de l'enquête sur l'engagement du personnel et souhaite qu'une synthèse de ses conclusions soit transmise aux membres. Elle prend note des retombées de l'actualisation du Recueil des politiques relatives au personnel ainsi que de l'affiliation prévue de la CPS au Tribunal administratif de l'OIT. Elle aimerait disposer de données cumulées, pour les périodes à venir, concernant les cas de faute et les mesures prises, afin de comprendre précisément le nombre de cas en question, les catégories auxquelles ils appartiennent ainsi que le nombre d'enquêtes réalisées et traitées.
145. Le représentant de Vanuatu se fait l'écho des questions des Fidji relatives à l'emploi et à la représentation des Océaniens à la CPS. Il approuve les principes du document et prend note de la recommandation concernant la non-revalorisation de l'ensemble des traitements. Le pays demande en outre des précisions sur le report à 2022 de l'ajustement des points médians des barèmes, ainsi que les éventuelles obligations contractuelles envers les agents concernés par cette mesure.
146. La Présidente invite le Secrétariat à répondre aux remarques des membres.

147. Le Directeur général confirme que 6 membres de la haute direction (sur un total de 19) sont des ressortissants de pays océaniques. Il fait remarquer que le processus de pourvoi des postes à recrutement international à la CPS s'effectue à l'échelle mondiale et sur la base du mérite. Les Océaniques représentent 39 % de l'ensemble des candidats, mais 60 % des personnes retenues, ce qui montre bien que les populations du Pacifique ont les compétences nécessaires pour occuper ces postes. Il réaffirme également l'engagement de la CPS en faveur de l'accroissement du nombre de femmes océaniques à des postes de direction, et indique que des plans d'apprentissage sont en place, avec du personnel clé à l'appui d'une telle initiative. En réponse à la demande des États-Unis concernant les résultats de l'enquête menée auprès du personnel, il confirme que ces informations seront diffusées à l'issue de la session. Il signale qu'il n'existe aucune obligation contractuelle d'ajuster les points médians des barèmes de traitement du personnel de la CPS.
148. Le Directeur des ressources humaines propose aux membres de présenter un point d'information séparé consacré à l'enquête sur l'engagement du personnel après la session. En ce qui concerne le recrutement d'agents océaniques, il évoque les efforts à déployer pour accroître les possibilités qu'ont les agents de postuler au travers de l'augmentation du nombre de canaux de recrutement (grâce aux réseaux sociaux par exemple), et en alignant ces canaux sur les modes de recrutement couramment employés dans la région. L'enjeu principal pour la CPS consiste à déterminer ce qu'elle peut faire pour que les populations du Pacifique trouvent plus facilement des possibilités d'emploi au sein de l'Organisation.
149. La Présidente demande des précisions concernant la question de Vanuatu sur les obligations contractuelles de réexaminer les points médians des barèmes des traitements des agents.
150. Le Directeur général confirme que cela n'a aucune incidence sur les obligations contractuelles.
151. La Présidente propose d'adopter les recommandations des documents 6.A et 6.B. Les Fidji proposent leur adoption, Vanuatu se montrant favorable aux recommandations de ces deux documents.
152. Pour le document 6.A, le CRGA :
- i. prend note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail relatif aux ressources humaines et des principales initiatives engagées dans ce domaine, conformément au plan d'activité de la Direction opérations et gestion ;
  - ii. encourage le Secrétariat à continuer d'investir dans des initiatives en faveur de l'hygiène et de la sécurité afin, conformément à ses objectifs, de mettre fin aux accidents et aux maladies professionnelles, d'éliminer les aléas et de réduire les risques ; et
  - iii. charge le Secrétariat de poursuivre les efforts visant à doter l'Organisation d'effectifs hautement performants, motivés et diversifiés, composante essentielle d'une culture d'unité au sein de l'Organisation (« Une seule CPS ») et d'une prestation de services de qualité au profit des membres.

153. Pour le document 6.B, le CRGA :

- i. approuve la proposition du Secrétariat de ne pas revaloriser l'ensemble des traitements pour l'année 2021 ; et
- ii. charge le Secrétariat de reporter à 2022 l'ajustement de 2,5 % des points médians des barèmes des traitements (cet ajustement ayant été approuvé par le CRGA en 2019 pour application en 2021).

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : DEMANDE DE STATUT D'OBSERVATEUR PERMANENT DE L'UNION EUROPÉENNE (SÉANCE À HUIS CLOS)**

154. Le CRGA :

- i. approuve la demande de statut d'observateur permanent auprès de la Communauté du Pacifique émanant de l'Union européenne ;
- ii. approuve la dispense de versement, pour une période de deux ans, de la contribution annuelle des observateurs permanents ;
- iii. décide que, à l'issue de la période de deux ans, si aucune décision n'est trouvée concernant un mécanisme de paiement de la contribution, le statut d'observateur permanent de l'UE auprès de la CPS deviendra caduc ;
- iv. sous réserve des conditions énoncées aux recommandations ii) et iii), charge le Directeur général de solliciter l'accord de la présidence de la Conférence en vue de faire approuver hors session, par les membres, la demande de statut d'observateur permanent de l'UE ;
- v. encourage l'UE à envisager l'adoption d'un mode de financement souple reposant sur des fonds programme pluriannuels ;
- vi. charge le Secrétariat d'explorer la possibilité d'un statut similaire pour la CPS auprès de l'UE, à titre de réciprocité ; et
- vii. donne instruction au Secrétariat de consulter les membres et de présenter pour décision à la cinquante et unième session du CRGA un document qui décrira les différentes options permettant de retirer du paragraphe 38 de la Politique de la Communauté du Pacifique relative aux statuts de membre et d'observateur la dispense de versement de la contribution des observateurs permanents.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉVALUATION DES ÉTATS DE SERVICE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (SÉANCE À HUIS CLOS)**

155. Le CRGA :

- i. approuve l'appréciation formulée par le comité permanent selon laquelle le Directeur général a, au cours de l'année écoulée, obtenu des résultats « supérieurs à la moyenne », ce qui signifie qu'il a invariablement dépassé les exigences du poste qu'il occupe ;
- ii. note que toute revalorisation du traitement du Directeur général prend effet à compter du début de l'année suivant cette évaluation. Le Directeur général ayant indiqué son intention d'y renoncer, cette mesure ne sera pas appliquée ;
- iii. approuve les domaines sur lesquels le comité permanent souhaite que le Directeur général concentre ses efforts au cours de l'année à venir, à savoir la mise en œuvre du Plan stratégique, le renforcement des relations avec les bailleurs de fonds et les pays membres, la préservation de la viabilité financière et l'expression d'une compréhension plus fine des enjeux culturels associés au poste qu'il occupe ;
- iv. note que le comité permanent communiquera les résultats de ladite évaluation au Directeur général après le CRGA ; et
- v. reconnaît officiellement l'efficacité avec laquelle le Directeur général a guidé la CPS pendant la pandémie de COVID-19, et prie le comité permanent, au nom du CRGA, d'exprimer la reconnaissance des membres pour les qualités de leadership dont il a fait preuve durant cette période.

#### **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CINQUANTE ET UNIÈME SESSION DU CRGA ET DOUZIÈME CONFÉRENCE – LIEU, PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE**

##### **Résumé**

156. La Présidente invite le Directeur général à présenter ce point de l'ordre du jour.
157. Le Directeur général confirme que, à la suite de la proposition de Vanuatu d'organiser la douzième Conférence en 2021, les discussions entre le pays et le Secrétariat ont trouvé une issue favorable. Vanuatu organisera donc la douzième Conférence en novembre 2021. Le pays en assurera la présidence, la vice-présidence revenant à Niue. Conformément aux politiques de la CPS, la cinquante et unième session du CRGA aura également lieu à Vanuatu ; elle sera présidée par la Polynésie française, Pitcairn assurant la vice-présidence. Les dates précises restent à déterminer, et les membres en seront informés en temps voulu. Le Directeur général espère que cet événement pourra avoir lieu en présentiel, mais souligne que l'année 2021 reste pleine d'inconnues. Les membres seront tenus au courant.

##### **Débat en plénière**

158. Le représentant de Vanuatu salue ce point de l'ordre du jour et félicite le Secrétariat pour sa réaction rapide et l'aide apportée à Vanuatu à la suite de sa proposition d'organiser la douzième Conférence en 2021. Il confirme l'engagement pris par le Gouvernement de Vanuatu d'accueillir cet événement et note que la planification initiale a commencé ; un groupe de travail a notamment été constitué et devrait commencer son activité sous peu. Il signale que tout dépendra de l'évolution de la pandémie de COVID-19, mais que le Gouvernement comme la population de Vanuatu seront ravis d'accueillir les participants à la douzième Conférence et à la cinquante et unième session du CRGA, et de partager le kava avec eux.
159. La Présidente note que Vanuatu a d'ores et déjà pris des dispositions pour organiser les deux événements en 2021, et a hâte de profiter de l'accueil et de l'hospitalité du pays et de ses habitants.
160. La représentante de l'Australie salue la proposition de Vanuatu d'accueillir les deux événements, en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19, et prend note des remarques du Directeur général concernant la flexibilité et l'information des membres. Elle espère que ces événements pourront avoir lieu en présentiel en 2021.
161. Wallis et Futuna salue l'annonce du Secrétariat indiquant que cet événement devrait être organisé en présentiel, de sorte que les membres puissent communiquer, se déplacer et se rencontrer.
162. Kiribati prend note de la volonté de ses frères et sœurs de Vanuatu d'organiser la douzième Conférence et la cinquante et unième session du CRGA, et de leurs excellentes intentions à cet égard. Le représentant félicite Vanuatu et espère pouvoir rencontrer tous les participants en 2021, si la pandémie de COVID-19 le permet.
163. La Nouvelle-Zélande se fait l'écho du sentiment exprimé par les autres membres, et espère que tous les membres pourront se voir en personne à Vanuatu l'an prochain. La représentante remercie Vanuatu et le Secrétariat d'avoir pris ces dispositions.
164. Les Fidji souhaitent exprimer un sentiment similaire. Le représentant félicite et remercie Vanuatu d'organiser ces deux événements. Il offre au pays le soutien tout entier des Fidji et espère voir tous les membres l'an prochain à Vanuatu.
165. La Présidente propose de prendre note des recommandations. La Nouvelle-Calédonie propose d'adopter les recommandations, appuyée par les États fédérés de Micronésie.
166. Le CRGA :
  - i. note que la douzième Conférence de la Communauté du Pacifique se tiendra à Vanuatu, et que la présidence sera assurée par Vanuatu et la vice-présidence par Niue ;
  - ii. note que la cinquante et unième session du CRGA se tiendra à Vanuatu, et que la présidence sera assurée par la Polynésie française et la vice-présidence par Pitcairn ; et



- iii. note que les États et Territoires membres seront informés en temps utile des dates exactes et des modalités d'organisation.

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : POINTS RÉCURRENTS DE L'ORDRE DU JOUR (POUR QUE LES MEMBRES EN PRENNENT ACTE)**

**POINT 10.A DE L'ORDRE DU JOUR : COMPTE RENDU DU CONSEIL OCÉANIE DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT, SOUS-COMITÉ DU CRGA CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT**

**POINT 10.B DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE DIALOGUE DE HAUT NIVEAU SUR LA JEUNESSE – CADRE OCÉANIE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE**

**Résumé**

167. La Présidente passe la parole à Mme Audrey Aumua, Directrice générale adjointe (Suva), afin qu'elle présente les documents 10.A et 10.B au titre des points récurrents de l'ordre du jour.
168. La Directrice générale adjointe (Suva) présente le compte rendu du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ), en rappelant que ce document est réalisé par le Conseil chaque année pour le CRGA. La question de l'éducation et des jeunes en Océanie constitue un sujet de préoccupation depuis de nombreuses années. La pandémie de COVID-19 a encore accentué les difficultés dans ce domaine et a des répercussions particulièrement fortes pour les jeunes. Les principales décisions du Conseil sont les suivantes :
  - i. Le Conseil a accepté de modifier son calendrier de réunions afin de se réunir au moins 12 semaines avant le CRGA, contre 8 semaines actuellement.
  - ii. L'EQAP enverra des recommandations pour examen et approbation à intervalles réguliers, quatre fois par an.
  - iii. Il a été proposé que l'EQAP mette en place des référents dans les pays ; cette question nécessite davantage d'informations, et les progrès seront présentés à la Directrice de l'EQAP plus tard dans l'année 2020.
  - iv. Le rapport de résultats de l'EQAP pour l'année 2019 a été accueilli avec satisfaction par les membres du Conseil.
  - v. Les négociations sur l'accréditation du South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC) ont reçu un accueil favorable de la part du Conseil.

169. La Directrice générale adjointe (Suva) présente le document 10.B. Elle signale le retard pris dans l'évaluation à mi-parcours du Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse (Cadre jeunesse) en raison des restrictions de déplacement et des autres difficultés liées à la pandémie de COVID-19. Diverses évaluations révèlent que la pandémie a exacerbé certaines difficultés, telles que l'exclusion sociale et le chômage des jeunes, et a compromis les perspectives en matière d'emploi et d'éducation compte tenu du ralentissement économique. Les effets de la COVID-19 sur la jeunesse océanienne continueront d'être explorés et constatés dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Cadre jeunesse.

### **Débat en plénière**

170. La Présidente remercie la Directrice générale adjointe (Suva) pour son exposé important sur des questions essentielles pour la région.
171. La représentante de la Nouvelle-Zélande remercie la Présidente et la Directrice générale adjointe (Suva). Le pays soutient toutes les recommandations formulées, et en particulier la recommandation i), qui reconnaît les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes ; la Nouvelle-Zélande se félicite de voir cette question abordée. La représentante prend note des retards causés par la pandémie, mais souhaite vivement que l'évaluation aboutisse afin de réduire au minimum l'impact de la crise sanitaire sur les jeunes de la région.
172. La Présidente remercie la Nouvelle-Zélande pour ses remarques positives et invite la Papouasie-Nouvelle-Guinée à prendre la parole.
173. Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée soutient les recommandations présentées dans les deux documents. En ce qui concerne le document 10.A, la Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite de l'assistance fournie par l'intermédiaire de l'EQAP, par exemple pour la mise à l'essai de la PILNA. Il relaie la demande, formulée par le ministère de l'Éducation du pays à l'intention du Secrétariat et du Bureau régional pour la Mélanésie, priant la CPS de continuer à soutenir l'élaboration de nouveaux programmes d'évaluation. Pour ce qui est du document 10.B, il salue le travail accompli par la CPS, en particulier dans la prévision d'activités destinées aux jeunes, compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de ses répercussions. Ces mesures ont été appuyées par son travail de programmation intégrée mené avec le ministère de l'Éducation dans le pays.
174. Kiribati salue le travail et les efforts entrepris pour élaborer et présenter ces documents, et remercie la Directrice générale adjointe (Suva) pour la clarté de son exposé. Le représentant formule une remarque concernant la recommandation iv) du document 10.B. Il suggère que, dans le cadre du travail d'assistance à la jeunesse réalisé par la CPS, l'Organisation propose aux étudiants des stages de deux semaines auprès des bureaux régionaux, des membres et des bailleurs de fonds intéressés. Il soutient pleinement les recommandations des deux documents.

175. Le représentant de l'Australie remercie la Directrice générale adjointe (Suva) pour son exposé et prend note de l'impact du coronavirus sur l'éducation et la jeunesse. Pour ce qui est du document 10.A, l'Australie s'engage à continuer de soutenir le Conseil océanien de la qualité de l'enseignement, et se félicite de voir l'EQAP poursuivre son travail efficace dans ce domaine. Le représentant prend note du travail réalisé par le Conseil dans le cadre de l'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul. Il assure le Conseil de tout son soutien pour son travail sur le Cadre régional pour l'éducation. L'Australie approuve volontiers les recommandations figurant dans les deux documents.
176. Le Samoa prend brièvement la parole afin de remercier le Secrétariat, ainsi que le Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement, pour l'assistance sans faille qu'ils apportent au ministère samoan de l'Éducation, en dépit des difficultés causées par la pandémie de COVID-19. La représentante rend hommage au travail et au soutien fournis et indique que le pays est favorable aux recommandations formulées dans les deux documents.
177. La Directrice générale adjointe (Suva) confirme que le Secrétariat tiendra les membres informés des résultats de la programmation intégrée concernant la pandémie de COVID-19. Ce travail permettra d'obtenir des données essentielles au travail de relèvement réalisé par les gouvernements et les ministères. Elle remercie la Papouasie-Nouvelle-Guinée, saluant les remarques du pays et le souhait que le soutien à la PILNA se poursuive. Elle remercie Kiribati et prend note de sa demande, qui pourra être abordée hors session. Elle a conscience des difficultés causées par la pandémie de COVID-19 en matière de continuité de l'enseignement. Elle prend note du soutien de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et les remercie des contributions que ces deux bailleurs de fonds essentiels fournissent. Elle remercie également le Samoa pour ses remarques, dont elle prend bonne note.
178. La représentante des Îles Marshall remercie la CPS pour les informations présentées. Elle appelle à ne pas négliger les questions relatives à la santé mentale des jeunes, à la consommation de substances psychoactives, à la violence domestique, à la malnutrition et à l'obésité. Elle répète que le pays continuera de soutenir la CPS dans le processus du Cadre jeunesse. Elle indique que les restrictions et les fermetures de frontières ont eu une incidence considérable sur les différents groupes de population en Océanie. Elle rappelle au CRGA que les jeunes constituent l'avenir et l'héritage de la région, et qu'ils doivent être au premier plan du travail réalisé par la CPS, ainsi que de la mobilisation du CORP et des partenaires du développement. Elle reconnaît la nécessité d'augmenter le financement des programmes et des projets axés sur la jeunesse. Dans ce contexte, elle salue le travail accompli par Leituala Kuiniselani Toelupe Tago-Elisara, ancienne Directrice du Département développement social, dans la gestion du processus d'évaluation du Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse.
179. La Présidente invite le CRGA à prendre note des recommandations. Les États-Unis proposent leur adoption, appuyés par la Papouasie-Nouvelle-Guinée.
180. Pour le document 10.A, le CRGA :
  - i. prend note du compte rendu de la cinquième réunion annuelle du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ), qui est un sous-comité du CRGA.

181. Pour le document 10.B, le CRGA :
- i. prend acte des incidences de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes et des réponses y afférentes à l'échelle régionale et nationale ;
  - ii. prend note du point sur l'évaluation à mi-parcours du Cadre océanien pour l'épanouissement de la jeunesse (Cadre jeunesse) et des progrès accomplis dans sa mise en œuvre ;
  - iii. réitère les appels qu'il avait lancés à ses quarante-huitième et quarante-neuvième sessions en vue de la mobilisation de moyens supplémentaires à l'appui de la mise en œuvre du Cadre jeunesse, d'une prise d'initiative de la part de tous les membres pour mobiliser des ressources en faveur de l'épanouissement de la jeunesse, et de l'organisation par le Secrétariat d'interventions régionales alignées sur le Cadre jeunesse ; et
  - iv. appuie les efforts visant à soutenir les jeunes, et charge la CPS de poursuivre le renforcement de la programmation intégrée ciblant la jeunesse dans l'ensemble de l'Organisation.

#### **POINT 10.C DE L'ORDRE DU JOUR : COHÉRENCE INSTITUTIONNELLE ET COORDINATION AU SEIN DU CORP**

##### **Résumé**

182. La Présidente invite le Directeur général à présenter ce point de l'ordre du jour.
183. Le Directeur général indique que le document présente les aspects collaboratifs du travail réalisé par la CPS avec les organisations membres du CORP en 2019 et 2020, et souligne le renforcement de l'engagement entre ces organisations durant ces deux années. Il remercie Mme Meg Taylor, Présidente du CORP, pour ses conseils collectifs tout au long de l'année. Il expose une synthèse du programme de travail stratégique du CORP en 2019 et 2020 : soutien à la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050, maintien des limites maritimes et des lignes de base, priorités de la région en matière de santé, résilience au changement climatique et priorités liées à l'océan. Il note que la CPS a dirigé et accompagné plusieurs aspects clés du suivi, de la réponse et du relèvement face à la COVID-19, en étroite collaboration avec le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique. La CPS s'est également activement investie dans l'architecture régionale, en participant chaque mois aux réunions du CORP et en accordant une attention renouvelée aux modalités de fonctionnement comme une seule « famille CORP » du collectif d'organismes régionaux du Pacifique.
184. La Présidente invite M. Nikenike Vurobaravu, Haut-commissaire de Vanuatu aux Fidji, à présenter une déclaration relative à la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 (Stratégie 2050) soumise par les coprésidents du sous-comité du Comité des représentants officiels des pays membres du FIP.

185. M. Vurobaravu présente la Stratégie 2050, cadre vaste et de grande portée qu'il faut faire connaître et s'approprier autant que possible si l'on veut que la pirogue du Pacifique bleu avance vers l'avenir, et qui traduit la volonté constante de travailler à l'unisson, en s'appuyant sur la gouvernance partagée de l'océan Pacifique, et en tenant compte des liens entre ressources naturelles, culture et moyens d'existence en Océanie. Il définit les grandes lignes de la Stratégie :
- i. La Stratégie représente une occasion unique de mettre au point des approches à long terme en matière de changement climatique, de développement durable et de sécurité.
  - ii. Le travail a été axé sur les facteurs de changement, et il remercie les membres et les organisations du CORP qui ont participé à cet exercice. Les facteurs en question sont notamment les suivants :
    - a) L'**autodétermination** constitue un facteur de changement crucial dans la région, et les pays océaniques semblent empreints d'optimisme alors qu'ils laissent derrière eux leur passé colonial pour revêtir une nouvelle identité d'États souverains et indépendants.
    - b) Les **armes et la puissance nucléaires** ont aussi été d'importants facteurs de changement dans la région, et, au vu de l'impact dévastateur des essais nucléaires, les chefs d'États et de gouvernements des pays membres du Forum avaient convenu d'établir la zone dénucléarisée du Pacifique Sud.
    - c) La **COVID-19** représente la principale menace pour la sécurité et le bien-être de la région, et restera un facteur de changement persistant. Cette pandémie va en effet façonner une « nouvelle normalité » et l'environnement stratégique à moyen terme.
  - iii. La solidarité océanique sera un élément clé du succès dans la région, et la grande question stratégique consistera à déterminer comment l'Océanie pourra s'organiser de façon à exploiter au mieux ses points forts communs, mais aussi à surmonter ses obstacles communs.
  - iv. Le processus d'élaboration du Plan stratégique de la CPS s'inscrit dans le prolongement de la définition de la Stratégie 2050, et M. Vurobaravu en présente les grandes lignes :
    - a) Les informations seront analysées, et un rapport reposant sur des données factuelles, consacré aux facteurs convenus de changement dans la région, sera rédigé.
    - b) Ce processus donnera lieu à la définition d'objectifs communs pour l'Océanie. De grands thèmes de travail seront ainsi déterminés et formeront la base de la stratégie régionale, qui sera arrêtée à l'issue de l'étude de différents cas de figure.
    - c) Ces différentes étapes permettront de mettre sur pied la Stratégie 2050. L'appropriation du processus sera essentielle à son succès et à son efficacité.

- v. M. Nikenike Vurobaravu appelle de ses vœux l'engagement actif et continu de l'ensemble des membres, des organisations du CORP, du secteur privé et de la société civile, et répète que de leur participation dépendra le caractère évolutif de cette stratégie à l'avenir.

186. La Présidente reconnaît l'importance de l'engagement collectif si l'on veut faire aboutir la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050. Elle remercie M. Vurobaravu d'avoir mis en évidence les facteurs de changement, et prend note des contextes régionaux existant actuellement, ainsi que des difficultés qui se posent. Elle témoigne de son appréciation du travail accompli par les membres et de la démarche inclusive adoptée par le Secrétariat général du FIP et les organisations membres du CORP.

### **Débat en plénière**

187. Le représentant des Fidji remercie les membres pour leur participation à la formulation de la Stratégie, les organisations membres du CORP pour le partage de leurs compétences, ainsi que les coprésidents pour les débats menés. Il remercie en outre le Secrétariat pour le soutien qu'il a apporté aux coprésidents et au processus. Les Fidji ont retiré des enseignements de la CPS dans le cadre de ce processus, et les ont appliqués à la mise en œuvre de leur plan stratégique.

188. La représentante de la Nouvelle-Zélande remercie les coprésidents du groupe de travail sur la Stratégie 2050 pour leur tâche de première importance. Elle indique que la Nouvelle-Zélande est prête à travailler avec ce groupe, et exprime sa satisfaction à voir la coordination des activités et les efforts d'harmonisation et de simplification du travail.

189. La Présidente propose d'adopter les recommandations. Kiribati propose de les adopter, appuyé par le Samoa, qui remercie le Secrétariat pour son soutien constant à la formulation de la Stratégie.

190. Le CRGA :

- i. prend note des progrès accomplis par le CORP dans la mise en œuvre de son plan de travail stratégique pour 2019–2020 et du processus d'élaboration d'un plan de travail élargi pour 2021 ;
- ii. salue le rôle central joué par la CPS à l'appui des actions collectives menées par le CORP en réponse à la pandémie de COVID-19 et de la détermination des domaines susceptibles de favoriser le relèvement de la région ;
- iii. reconnaît le travail de collaboration engagé par la CPS et d'autres organisations membres du CORP sur certaines questions clés, telles que les priorités énoncées pour la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 ; la santé régionale ; le changement climatique et la résilience aux catastrophes ; les pêches ; et les affaires maritimes, l'élévation du niveau de la mer et les limites maritimes ; et
- iv. encourage le Secrétariat à poursuivre ses efforts, en collaboration avec les autres organisations membres du CORP, pour rationaliser la prestation de services,

rechercher des gains d'efficacité et partager les données d'expérience pertinentes, notamment pour éclairer l'évaluation de l'architecture régionale prévue en 2021.

#### **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

191. Les Fidji reconnaissent le travail remarquable des directeurs généraux adjoints et de Mme Efi Rex ainsi que la contribution qu'ils ont apportée au Secrétariat et à l'Océanie, et les en remercient. Le pays tient à exprimer toute sa gratitude envers Mme Audrey Aumua, Directrice générale adjointe (Suva), pour le travail qu'elle a fourni à Suva, reconnaissant le renforcement de l'engagement par l'intermédiaire des organisations membres du CORP, mais aussi du corps diplomatique présent à Suva. Le représentant adresse à chacun d'eux tous ses vœux de réussite pour l'avenir et propose que cette reconnaissance figure dans les conclusions officielles de la session.
192. La Papouasie-Nouvelle-Guinée remercie les coprésidents pour leur présentation de la Stratégie 2050. Elle salue également les membres du Secrétariat quittant leurs fonctions, et soutient la proposition de Fidji visant à les remercier officiellement. Le pays exprime en outre sa satisfaction à voir Vanuatu organiser la prochaine session du CRGA à avoir lieu dans la région.
193. La représentante du Samoa remercie chaleureusement les directeurs généraux adjoints pour le soutien qu'ils ont témoigné au pays durant leur mandat, ainsi que pour leur relation avec le Secrétariat et avec les programmes de travail. Elle reprend à son compte la remarque de ses homologues fidjiens visant à ajouter aux recommandations des remerciements pour le travail qu'ils ont effectué dans la région.
194. La représentante de la Nouvelle-Zélande soutient la recommandation des Fidji visant à saluer le travail remarquable réalisé par les directeurs généraux adjoints dans la région. Elle indique aussi que l'organisation sans heurt de la session constitue un exemple de déroulement de réunions pour le monde entier.
195. Le Directeur général remercie les délégations de porter des vêtements noirs en signe de soutien aux femmes et aux filles résilientes face à la violence et à l'injustice dans la région. Il remercie également les Fidji pour leur recommandation visant à exprimer la gratitude de l'Organisation aux agents quittant leurs fonctions. Il salue également Mme Efi Rex pour le soutien qu'elle lui a apporté lorsqu'il a pris le poste de Directeur général, ainsi que pour l'assistance qu'elle a fournie aux membres durant toutes ces années.
196. Le Directeur général invite ensuite les directeurs généraux adjoints à s'exprimer.

197. Mme Audrey Aumua, Directrice régionale adjointe (Suva), prend acte des remarques généreuses des Fidji et des autres membres à propos de son travail. Elle tient à remercier sincèrement les membres, auprès desquels elle a eu le privilège de travailler. Elle note que de nombreux membres sont devenus des collègues proches, voire des amis, qui lui ont apporté des conseils empreints de franchise. Elle les remercie pour leur soutien, ajoutant qu'elle estime que son poste suppose des relations très étroites avec les membres. Elle indique qu'il n'a pas été facile de travailler au sein d'une équipe de haute direction qui, ces dernières années, a dû prendre soin de sa propre santé et de son propre bien-être, et a reconnu que cette situation l'a contrainte à œuvrer sur deux fronts à la fois. Consciente de son rôle de femme dirigeante au sein des organisations membres du CORP, elle se dit fière de constituer un modèle dans une région qui ne s'est, pour l'heure, pas distinguée par la diversité de genre. Fière du travail accompli par la CPS en matière de viabilité financière, elle rend hommage au travail déployé collectivement par les membres, les partenaires, la haute direction et le Secrétariat pour mettre l'Organisation dans cette position de force. Elle évoque ensuite les efforts réalisés pour renforcer la programmation intégrée par pays, mode différent d'interagir avec les membres, tout en veillant à la concordance entre les besoins des membres et les capacités de la CPS. Elle invite les membres à s'investir dans ce processus, et la CPS à indiquer clairement aux membres ce qui peut être réalisé et ce sur quoi ils peuvent compter. À Suva, la restructuration récente des divisions et des programmes devrait apporter des avantages significatifs aux membres, et Mme Aumua note le renforcement des démarches centrées sur l'humain dans le travail de la CPS, par exemple les avancées considérables enregistrées en matière d'égalité de genre. Le travail scientifique constitue certes un pan crucial, et de niveau international, des activités de l'Organisation, mais le travail sur l'humain en constitue un complément essentiel. À ce titre, elle salue le travail de Mme Leituala Kuiniselani Toelupe Tago-Elisara, ancienne Directrice du Département développement social, et de M. Miles Young, nouveau Directeur de la Division droits de la personne et développement social. Elle évoque les importants travaux de construction et de rénovation des installations à Suva durant son mandat. Auparavant éparpillées sur dix sites, les équipes de Suva ont été regroupées et redéployées sur quatre sites seulement, et se sentent dès lors plus intégrées et reliées les unes aux autres. Elle remercie le Directeur général pour son leadership, et exprime toute sa gratitude envers la haute direction, le personnel de la CPS et les membres du CRGA : la CPS est une organisation unique en son genre, aux capacités scientifiques de haut vol qui se manifestent dans l'ensemble de ses programmes. Elle remercie enfin ses collègues du CORP, la Secrétaire générale Mme Meg Taylor, Mme Manumatavai Tupou-Roosen et les bailleurs de fonds, aux côtés desquels elle a eu l'honneur de travailler. Elle restera active à l'échelle du Pacifique et espère avoir le plaisir de revoir l'ensemble de ces personnes dans ses nouvelles fonctions à la tête de la Fred Hollows Foundation.
198. M. Cameron Diver, Directeur général adjoint (Nouméa), exprime toute sa gratitude et ses remerciements pour les sentiments formulés par les membres, et remercie les agents et ses collègues de la CPS. Il salue le travail acharné et le dévouement de ses équipes dans toute l'Organisation, mais aussi de ses collègues dans les pays et des partenaires du développement de la CPS dans le monde entier. Il remercie le CRGA de lui avoir donné l'occasion de servir l'Organisation, et espère avoir à l'avenir de nouvelles possibilités de continuer à œuvrer pour la CPS. Il indique qu'avec la CPS, les membres disposent d'une organisation exceptionnelle, et que travailler aux côtés de ses membres et de ses agents a constitué un véritable privilège.



199. Le Directeur général remercie les directeurs généraux adjoints pour le soutien et l'assistance qu'ils ont apportés.
200. Le représentant de Vanuatu exprime la reconnaissance du pays envers les contributions remarquables des deux directeurs généraux adjoints.
201. Le représentant de la Nouvelle-Calédonie remercie les deux directeurs généraux adjoints. Il note qu'il faut souligner l'excellente cohésion au sein de la CPS au cours de ces dernières années, et assure le Directeur général du soutien de la Nouvelle-Calédonie envers la poursuite du travail de qualité déjà accompli. Conscient que 2021 et 2022 seront des années difficiles, il précise que la Nouvelle-Calédonie restera aux côtés de la CPS, et continuera d'avoir toute confiance en son Directeur général. Il remercie la CPS d'accueillir de nouveau la Nouvelle-Calédonie dans la grande salle de conférence la semaine suivant la session du CRGA, dans le cadre de la dixième Conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées, afin de célébrer la diversité du Pacifique. Il souligne l'importance du travail réalisé par les deux directeurs généraux adjoints.
202. La représentante de l'Australie remercie les deux directeurs généraux adjoints, qui se sont révélés des partenaires de premier ordre pour la collaboration avec l'Australie au cours de leur mandat à la CPS.
203. La représentante des Îles Marshall exprime sa reconnaissance et sa gratitude envers la contribution et le soutien exceptionnels que les directeurs généraux adjoints ont fournis à la région, et leur adresse tous ses vœux de réussite pour l'avenir. Elle remercie également la Présidente, le Directeur général et le Secrétariat pour le succès et l'organisation sans heurt de cette session du CRGA.
204. La représentante de Niue remercie les deux directeurs généraux adjoints pour le travail qu'ils ont réalisé, ainsi que pour leur aide et leur soutien. Elle salue également la contribution de Mme Efi Rex.
205. Le représentant de la France déclare partager le sentiment des membres concernant les états de service des deux directeurs généraux adjoints et de Mme Efi Rex. Il signale que des travaux sont en cours concernant un partenariat pluriannuel entre la France et la CPS, et que ces travaux n'auraient pas été possibles sans l'engagement sans faille des directeurs généraux adjoints. Il les remercie pour leur contribution et la qualité de leur travail.
206. Wallis et Futuna se fait l'écho du sentiment exprimé par les membres à l'égard des deux directeurs généraux adjoints et de Mme Efi Rex. Il salue les efforts de promotion du français déployés par M. Cameron Diver, qui a beaucoup agi pour les Territoires francophones. Il espère que les prochains directeurs généraux adjoints entretiendront les mêmes liens étroits avec la langue française.
207. La Présidente remercie les directeurs généraux adjoints sortants et Mme Efi Rex pour leur contribution au service de la CPS et de la région tout entière, et leur adresse tous ses vœux de réussite pour l'avenir.

208. Le CRGA répond aux questions relatives au déroulement et au contenu de la session.

### **POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DES DÉCISIONS DU CRGA 50**

209. La Présidente souhaite aux membres et au Secrétariat la bienvenue à la séance de clôture du CRGA, et passe la parole au vice-Président et Président du comité de rédaction, à savoir le représentant de la Polynésie française, qui va guider les membres dans l'adoption des décisions de la cinquantième session du CRGA.
210. Le comité adopte le rapport tel que modifié. Les Fidji proposent l'adoption, appuyées par la Papouasie-Nouvelle-Guinée.
211. La Présidente remercie le représentant de la Polynésie française d'avoir dirigé la séance et, au nom du CRGA 50, témoigne toute sa gratitude à la Polynésie française pour le travail qu'elle a réalisé à la présidence du comité de rédaction. Kiribati se fait l'écho d'un tel sentiment.
212. La Présidente félicite les membres pour leur soutien et leur état d'esprit positif, qui ont permis l'adoption rapide des décisions du CRGA.

### **REMARQUES FINALES**

213. Le CRGA entend l'allocution de clôture du Directeur général, qui évoque le décès de Mme Netitua Prescott aux Tonga, ainsi que son importante contribution pour la région. Il remercie les membres pour la chaleur de leur accueil, et se déclare impatient de les revoir tous à Vanuatu.
214. La Présidente transmet toutes ses condoléances à la famille de Mme Netitua Prescott et au Royaume des Tonga. Elle indique que présider la cinquantième session du CRGA a été un grand honneur pour elle, en particulier compte tenu des difficultés actuelles. Elle remercie le Directeur général et le Secrétariat, ainsi que les membres, pour les efforts qu'ils ont déployés afin que cette session soit une réussite. Une fois encore, elle salue la contribution exceptionnelle des deux directeurs généraux adjoints sortants, Mme Audrey Aumua et M. Cameron Diver, ainsi que de Mme Efi Rex au service de la CPS. Elle appelle davantage d'Océaniens à rejoindre la CPS. Elle réaffirme l'engagement formulé par la Papouasie-Nouvelle-Guinée à appliquer les décisions prises, afin de contribuer à maximiser l'utilité du CRGA. Elle remercie les participants à la session pour le soutien qu'ils lui ont témoigné en sa qualité de Présidente.
215. La Présidente invite le représentant de Vanuatu à prononcer la prière de clôture.
216. La Présidente déclare close la cinquantième session du CRGA.
-